

L'INFORMO

Volume 38 • Numéro 1 • Novembre 2015



L'austérité, le boulet de nos négos

S O M M A I R E

2 Mot du président
Sébastien Manka

4 Bilan du comité exécutif
2014-2015

17 Subway : sous la surface
Richard Turmel

20 Une diminution
injustifiée des services
directs au étudiants
Danielle Lalonde

24 Convocation
Simon Leduc

25 Sainte-Sophie
Claude Tanguay

28 Nous, les barbares
Julie Demanche

30 Syndicalisme nouveau
genre
Emilie Sarah Caraveccchia

31 Tous les arbres du réel
François Rioux

33 Votre exécutif
2015-2016

Mot du président

Entendez-vous notre colère ?

Sébastien Manka

Discours prononcé devant la directrice des études lors de la journée pédagogique du 15 octobre 2015

Madame Lamarche,

Comme vous pouvez le constater, aujourd’hui, de par notre présence et notre participation, la pédagogie, comme la maîtrise disciplinaire, est au cœur de notre profession, et nous, nous sommes en période de renouvellement de notre convention collective.

Naturellement, nos demandes sont teintées de notre désir d’offrir une éducation de qualité à laquelle les étudiantes et les étudiants ont droit.

De plus, à la lumière de notre rôle primordial au sein de la société, nous croyons qu’un minimum de respect par les Directions et le Ministère s’impose.

Laissez-moi vous rappeler quelques-unes de nos demandes :

- Que les chargés-es de cours ne soient plus des sous-profs.
- Qu’il y ait moins de précarité, plus de stabilité.

Une enseignante ou un enseignant précaire qui court après son pain chaque session, est-ce que c’est une vie ? Enseigner dans trois cégeps ne

donne assurément pas de meilleures conditions de vie et de travail.

Nous voulons une tâche décente, une réduction de la CI, un ajout de ressources pour les stages, pour les étudiantes et étudiants en situation de handicap (EESH), pour le perfectionnement. Pourquoi ? Pour donner un enseignement de qualité, pour avoir des profs heureux, qui ne sont pas surchargés ni en colère.

Or, le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC), vos représentants, après six mois de « négociations », après une conciliation et après une médiation nous offrent quoi ?

Ils nous offrent :

- de « discuter » des EESH, comme si l’heure était encore aux discussions ;
- de limiter les activités des syndicats en faisant fi du rôle essentiel qu’ils jouent dans le fonctionnement des collèges, comme s’ils n’étaient qu’une nuisance ;
- de réduire de dix à deux jours la période d’affichage en faisant fi de la réalité de la précarité ;
- de rendre plus difficile l’accès à la permanence en créant moins

- d'ouvertures de poste et en créant plus de MED ;
- d'obliger les MED à voyager à 250 kilomètres et de diminuer leur protection salariale;
- de ne plus avoir de couverture d'assurance-traitement des 60 premiers jours de travail d'une enseignante ou d'un enseignant ;
- de diminuer les ressources pour les coordinations ;
- de retirer 291 ETC du réseau, ce qui veut dire à Montmorency : 2,30 ETC de moins en Philosophie, 6,75 ETC de moins en Français et littérature, 1 ETC de moins en Mathématiques, 1 ETC de moins en Sciences humaines, en Horticulture, en Administration, etc. Cela

générera immanquablement une pression énorme sur les ressources et conséquemment obligera l'ensemble des départements à se serrer la ceinture ;

- enfin, de donner une latitude totale aux administrations pour mettre sur pied la formation à distance et le télé-enseignement, des techniques qui n'ont pas encore fait leurs preuves au niveau collégial.

Nous devons vous le dire, Madame Lamarche, ces demandes patronales sont non seulement inacceptables, mais aussi irrespectueuses.

Nous vous connaissons, nous savons que vous avez à cœur la pédagogie et l'enseignement de qualité. Nous savons que vous désirez que vos profs soient heureux et non pas en colère.

Comme directrice des études, c'est vrai, mais aussi comme ancienne prof de Muséologie.

C'est pourquoi nous vous demandons de faire tout en votre pouvoir afin que vos représentants aux tables de négociations prennent bien la mesure de l'insulte qu'est ce dépôt patronal.

Nous souhaitons tous un enseignement de qualité, mais vos représentants tentent de saboter notre travail.

Merci pour l'écoute, mais surtout, merci de défendre vos profs et de défendre un enseignement de qualité sur toutes les tribunes dont vous disposez.



Bilan du comité exécutif 2014-2015

Sébastien Manka, Josée Chevalier, Louise Robidoux, Julie Drolet et Yves Bégin

INTRODUCTION

Nous savions que cette année serait mouvementée. Déjà, l'année 2013-2014 nous avait donné le sentiment que les relations avec la Direction ne seraient pas un long fleuve tranquille. Mais qui aurait imaginé que nous nous retrouverions, sept ou huit mois plus tard, avec une motion de blâme envers la Direction et une lettre déposée au Conseil d'administration déplorant la détérioration du climat de travail dans le collège? L'année 2014-2015 s'annonçait aussi intense avec le début des négociations pour le renouvellement de notre convention collective. Nous avons d'ailleurs commencé la session d'automne en lions avec l'adoption de nos cahiers de demandes en assemblée générale. Ce qui nous a vraiment frappé de plein fouet, ce sont les politiques d'austérité du gouvernement libéral. À travers des articles dans *L'Informato*, deux conférences au collège sur le sujet et plusieurs manifestations tout au long de l'année, nos dénonciations ont culminé le 1^{er} mai dans une journée historique : nous avons fait une grève sociale. Nous pouvons être fiers de nous être tenus debout, solidaires de toute la population du Québec. Nous pouvons aussi être fiers du processus démocratique qui nous a permis de prendre collectivement cette décision. Ce n'est pas tous les jours

qu'on fait la grève, encore moins en défiant une ordonnance!

Cette année, le comité exécutif était formé de Sébastien Manka à la présidence, de Julie Drolet comme responsable de l'application de la convention collective, de Josée Chevalier au secrétariat, de Louise Robidoux à la trésorerie et d'Yves Bégin à titre de responsable de l'information. Comme toujours, nous pouvions compter sur votre appui, vous les membres du syndicat, au sein des différents comités, dans nos assemblées générales, au gré des jours et contre vents et marées! D'ailleurs, à chaque fois que la situation l'exige, vous répondez à l'appel et vous nous donnez l'énergie pour travailler encore plus fort. Merci pour cela.

Nous voici donc au terme de cette aventure : voici le bilan que nous faisons de cette année 2014-2015 qui s'achève.

I- INSTANCES NATIONALES

Le regroupement cégep

Cette instance qui se réunit environ une fois par mois rassemble tous les délégués-es des cégeps publics membres de notre fédération, la FNEEQ (Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec). Cette année, le regroupement cégep s'est rencontré

13 fois. Par contre, pour de raisons d'urgence, il y a aussi eu trois regroupements téléphoniques. Trois sujets très chauds ont alimenté bien des débats cette année : l'austérité et la grève sociale, les négociations à la table sectorielle et à la table centrale et enfin le rapport Demers et le comité Rouillier. Des sujets qui seront assurément autant d'actualité l'année prochaine.

Le conseil fédéral de la FNEEQ

Le conseil fédéral est l'instance qui réunit les délégations des syndicats de la FNEEQ entre les congrès. Il se réunit deux fois par année, sauf pour les années de congrès, comme cette année. Le conseil fédéral contribue au développement de l'orientation et des grandes lignes des politiques de la fédération, dans le cadre des décisions prises en congrès. Chaque syndicat a droit à un nombre de personnes déléguées officielles selon les proportions stipulées aux statuts et règlements de la fédération. Cette année, il a eu lieu du 3 au 5 décembre 2014. En plus des questions de solidarité, il a été question de l'appui aux syndicats en conflit, entre autres, comme le Syndicat des employées de la station de ski Stoneham. Il a aussi été question des finances, et le conseil fédéral s'est penché sur l'organisation de états généraux sur l'enseignement supérieur qui

a adopté un plan d'action de la lutte contre l'austérité. Le conseil a aussi pris position sur le Rapport Demers, dénonçant notamment son orientation utilitariste et le manque de consultation des enseignantes et enseignants.

Le 31^e congrès de la FNEEQ

Le congrès est l'instance souveraine de la fédération. Il détermine l'orientation et les lignes générales des politiques de la fédération. C'est au congrès que sont élus les membres du comité exécutif, du bureau fédéral et des comités fédéraux. Chaque syndicat a droit à un nombre de personnes déléguées officielles, déterminé selon les proportions définies aux statuts et règlements. Le congrès a les pouvoirs les plus étendus : il peut prendre toute décision et donner toute directive concernant la bonne marche de la fédération. Le congrès se déroule tous les trois ans, habituellement à la fin du printemps. Le congrès a eu lieu à Shawinigan du 26 au 29 mai 2015 sous le thème «Porter le flambeau». Sous le thème «Porter le flambeau de la solidarité», le congrès a adopté des positions de lutte et de campagne contre l'austérité. Sous le thème «Porter le flambeau de l'éducation», le congrès a donné un mandat au comité école et société de se pencher sur les enjeux entourant l'internationalisation de l'éducation. Sous la rubrique «Porter le flambeau de la défense des emplois», il a été question du financement des écoles privés et de la négociation d'un protocole d'intégration du public au privé.

Le conseil central du Montréal métropolitain (CCMM)

Cette instance régionale de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) regroupe tous les syndicats affiliés à la centrale situés à Montréal, à Laval, au Nunavik et à la baie James. Elle se réunit tous les mois. Le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM) assure un regard régional sur les différents dossiers que porte la CSN. Le SEECM élit chaque année trois délégués-es qui l'y représentent : Carole Morache, Virginie L'Héault et Karine L'Écuyer étaient nos déléguées élues cette année et Madeleine Ferland était responsable du front de lutte Éducation. Le CCMM est aussi l'instance de la CSN responsable des mobilisations. Nous y rencontrons donc divers syndicats en lutte, que ce soit pour le renouvellement de leur convention collective (ex : comme Sucre Lantic), ou pour la défense de leur institution (Amis de Radio-Canada, Appuyons la Cinémathèque). Des conférenciers y sont invités pour appuyer les réflexions (sur le projet de loi 10 ou sur les impacts de l'austérité en éducation, par exemple). La lutte à l'austérité aura certainement été le dossier qui aura le plus occupé le CCMM cette année, avec de multiples débats, réflexions, mandats à mener avec les acteurs sociaux et au sein de la CSN. Les actions se sont multipliées et le CCMM a su organiser, appuyer et participer à celles-ci. La journée du 1^{er} mai en est un bon exemple. Une conseillère syndicale de la CSN était d'ailleurs présente avec nous toute la journée sur la ligne de piquetage.

Rappelons aussi la présence fort appréciée de Robert Dufresne, aussi conseiller syndical, lors de deux de nos assemblées générales.

II. INSTANCES LOCALES

Le conseil d'administration (CA)

Le CA est composé de 17 membres et nous y avons deux représentants. Le mandat du CA est d'adopter les plans de travail des directions et de traiter de différents dossiers qui ont trait à la gestion et à l'administration du collège.

Cette année, le CA a notamment adopté une résolution sur la rénovation de la salle André-Mathieu; il a également adopté les budgets d'investissement et de fonctionnement pour l'année 2014-2015. Le projet de « Plan d'action 2014-2015 » du Plan stratégique, ses activités, ses cibles et ses indicateurs avaient déjà été déterminés. Cependant, certaines activités et cibles sont apparues ambitieuses. Une résolution interdisant la cigarette électronique dans le Collège a également été adoptée.

À la suite de la présentation du rapport financier, le CA a décidé d'augmenter les frais d'admission pour la reconnaissance des acquis de même que les frais afférents. Du même coup, le Collège a annoncé l'arrivée dans son enceinte de la bannière Subway, sous-traitée par Chartwells.

Lors de l'assemblée du 10 février, le CA a voté à majorité la hausse des droits afférents et une importante

hausse du test d'admission en Sécurité incendie. Nous avons contesté, mais en vain. Le contrat de construction pour le relèvement des toits a été octroyé au plus bas soumissionnaire : Gaudet et Laurin.

À la réunion du 28 avril, le SEECM a déposé au CA une motion de blâme soulignant les problèmes avec la Direction générale. Les membres du CA semblaient étonnés par la démarche.

Le Collège a présenté une résolution dénonçant les coupures gouvernementales et annonce un plan de redressement pour le CA du 16 juin si l'équilibre budgétaire n'est pas atteint. Les membres du CA ont reçu une formation sur les règles d'octroi des contrats afin de diminuer les risques des collusions.

La grève des professeurs du 1^{er} mai a été considérée illégale par l'administration du Collège puisqu'elle n'est pas prévue aux normes du travail. Le directeur a du même souffle laissé entendre que des cours pourraient avoir lieu, car « l'illégalité » du mouvement ne liait pas les individus. Notre représentante au CA a rappelé que les professeurs tentaient, par cette grève, de dénoncer les compressions et a demandé à ce que la Direction intervienne en ce sens auprès de la Fédération des cégeps.

Le profil Génie électrique a été suspendu pour un an. Notre représentante a plaidé le peu de chances accordées au programme,

Mme Lamarche a affirmé qu'elle ferait tout pour le faire rouvrir.

Le 31 mars 2015 a eu lieu le vote de grève des étudiants. M. Carignan affirme que le Collège a tout fait pour accommoder des étudiants. Cependant, notre représentante a soulevé que des rumeurs, véhiculées par le *Courrier Laval*, circulaient à l'effet que le Collège aurait refusé aux étudiants l'accès aux gymnases et que ces derniers seraient également insatisfaits du déroulement : le directeur général était présent dans l'agora et des étudiants se sont plaints qu'il aurait fait pression sur eux.

Les blocs modulaires ont été renouvelés malgré l'augmentation des devis qui amène plus d'argent dans les coffres du Collège. Notre représentante a soulevé le fait que les sommes accordées par le Ministère, en fonction du nombre d'étudiants, devaient normalement être consacrées à l'agrandissement du Collège et non pas au fonctionnement. La Direction n'a pas été en mesure de donner des réponses satisfaisantes à ce sujet.

Le contrat de Coba a été renouvelé puisque leurs services s'avèrent moins chers que ceux d'Omnivox.

La commission des études (CÉ)

La CÉ est chargée de donner son avis sur tout ce qui concerne la pédagogie et de faire des recommandations au CA. Elle est composée de 19 membres, dont 11 professeurs-es représentant les programmes. La CÉ traite d'abord des affaires courantes

telles l'évaluation, l'élaboration et la révision des programmes, le calendrier scolaire, la révision de l'offre de cours complémentaires et les journées pédagogiques. Cette année, les membres se sont réunis à sept reprises.

À l'automne, les devis d'évaluation des programmes de Tourisme et de Muséologie ont été adoptés, de même que les grilles de cours 2015-2016, notamment les nouvelles grilles des programmes d'Arts, lettres et communication (ALC) et de Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment (TEEB), ainsi que l'offre de cours complémentaires. Trois sous-comités ont été proposés pour mener à bien d'importants chantiers : groupe de réflexion sur la réussite (GRR), sous-comité sur la PIÉA et sous-comité sur le Règlement de la commission des études. Seul le GRR a effectivement mis la main à la pâte cette année et a produit une ébauche de plan de réussite qui devrait être soumis à la consultation en 2015-2016. Une réflexion sur les journées pédagogiques a été lancée et s'est poursuivie tout au long de l'année. Le 5 novembre, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC) entamait son processus d'audit par une visite au collège, visite que les membres enseignants de la CÉ ont boycottée à la suite d'un vote pris en assemblée générale.

À l'hiver, nous avons adopté – après consultation de notre AG et à titre d'essai – un calendrier scolaire pour l'année 2016-2017 qui inclut une

«semaine d'activités pédagogiques» à la session d'hiver. Nous avons étudié les Règles relatives à l'admission, le Règlement numéro 17 (droits afférents) et le Règlement numéro 18 (droits exigibles auprès des étudiants) et lancé le comité d'éthique sur la recherche. Une discussion importante et animée sur le Rapport Demers (*Rapport final du chantier sur l'offre de formation collégiale*, juin 2014) a été entamée. Nous sommes toujours dans le brouillard au sujet de la mise en application des recommandations de ce rapport qui pourrait avoir des impacts négatifs importants pour le réseau collégial, et tout particulièrement pour la formation générale. Lors de la dernière rencontre tenue au mois de mai, nous avons poursuivi le travail pour les programmes de TEEB et d'ALC, adopté la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIÉP), entériné une entente concernant l'AEC en Prévention des incendies et discuté du plan de réussite et de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA).

Le comité des relations de travail (CRT)

Le comité des relations de travail sert à rechercher une entente sur toute question relative à l'application de la convention collective et aux conditions de travail. Sept professeurs, cumulant une expérience impressionnante en ce qui a trait aux relations de travail, siègent à ce comité. Cependant nous ne pouvons pas dire que beaucoup de dossiers ont été réglés à notre convenance cette année.

Fréquentation

En termes de fréquentation, au 20 septembre, le Collège comptait 6941 étudiants-es, soit 26 de plus qu'à pareille date l'an dernier.

Postes, permanences et retraites

Au mois de septembre 2014, 21 nouveaux postes s'ajoutaient aux 32 déjà ouverts pour l'année 2014-2015. C'est deux de moins que l'année précédente.

Le projet de répartition

Le projet de répartition pour l'année 2015-2016 soumis par le Collège à la rencontre du comité des relations de travail du début avril surprenait encore une fois par l'austérité de ses prévisions. Encore une fois, nous n'avons pas conclu d'entente sur la distribution des ressources. Il faut rappeler que nous ne sommes pas en accord avec la ponction de 2 ETC à même le projet de répartition. Cette ponction a pour objectif de combler les déficit de l'enveloppe des coûts de convention, avec la grosseur de la réserve et avec la redistribution de la sous-embauche (surplus) générée par le volet 1 mais réinjecté en faible proportion dans ce dernier volet. En effet, la sous-embauche se chiffrait à 10,52 ETC et provenait à plus de 90% du Volet 1. Or, seulement 60% de ces ressources ont été allouées à l'enseignement.

Litiges et griefs

Le Syndicat a déposé 16 griefs au cours de l'année 2014-2015. L'année dernière à pareille date, 38 griefs avaient été déposés. Nous évaluons

actuellement quels griefs seront plaidés et dans quel ordre. Les congédiements seront priorisés.

Les interventions

Un certain nombre d'interventions ont dû être faites auprès du Collège au cours de l'année 2014-2015 afin de faire le point sur des situations problématiques qui se sont présentées en cours de route, par exemple la température dans les locaux et la chaleur excessive de la piscine et de la palestre. Nous nous sommes penchés sur certains éléments préoccupants de la Politique pour contrer le harcèlement, notamment lorsque l'administration est visée par une telle plainte. Les classiques problèmes de la rentrée restent les mêmes depuis plusieurs années maintenant : manque d'espace, locaux inadéquats et ou non fonctionnels, manque de personnel de soutien au CCTI, la formation continue avec des différences d'interprétation de la PIEA et de la convention collective, l'infirmière au Collège, les bruits de ventilation, les casiers qui sont apparus partout, mais plus précisément à proximité des classes et des bureaux. Vous vous souviendrez aussi de la multiplication des convocations par les ressources humaines, la motion de blâme en lien avec l'implantation du nouveau système d'impression ainsi que la compétition des enseignantes et des enseignants entre la formation continue et le secteur régulier.

Les assemblées générales

Lassemblée générale est l'instance suprême où se prennent les décisions

et les orientations de notre syndicat local. La gravité et l'importance des enjeux qui y ont été abordés cette année ont entraîné une participation massive des enseignantes et des enseignants, ce dont nous pouvons nous réjouir par ailleurs. En tout, treize assemblées générales ont ponctué cette année – dont deux assemblées extraordinaires et deux assemblées régulières qui se sont prolongées en soirée – sur une foule de sujets importants.

À l'automne, nous avons dénoncé les pratiques de l'infirmière du collège (bureau de santé). Nous avons étudié avec rigueur les projets de cahier de demandes (table centrale et table sectorielle) en vue des négociations pour le renouvellement de notre convention collective qui arrivait à échéance le 31 mars 2015. Le Plan d'action 2014-2015 en lien avec le plan stratégique, rédigé en l'absence de consultation formelle des enseignantes et des enseignants, est passé à la moulinette et nous nous en sommes formellement dissociés. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial entamait au début du mois de novembre son processus d'audit au collège dans le cadre de l'évaluation des systèmes d'assurance qualité et l'assemblée générale a envoyé un message clair à ses commissaires : nous ne participerions pas à cette nouvelle mesure de reddition de comptes administrative soutenue par une vision utilitariste de l'éducation. Nous avons donc boycotté la visite de la CÉEC. Nous avons aussi demandé un moratoire sur la mise en application

des recommandations du rapport Demers, qui procède de la même logique et qui constitue une menace encore plus directe et dommageable pour le réseau collégial, notamment pour le caractère humaniste de sa formation. Enfin, au fil des semaines qui passaient et à mesure qu'on se rendait compte de l'ampleur des politiques d'austérité gouvernement de Philippe Couillard, nous avons décidé que la lutte contre l'austérité deviendrait une priorité d'action pour l'année en cours. En effet, on peut dire que ce fut le cas!

À l'hiver, les affaires locales ont pris une place importante, reflet malheureux de la dégradation des relations de travail dans le collège. L'assemblée du 10 février 2015 est à cet égard révélatrice, alors que les enseignantes et les enseignants ont adopté coup sur coup trois importantes résolutions : opposition à l'implantation d'un restaurant *Subway* au collège, boycott de la matinée de réflexion sur le plan stratégique organisée par la Direction (en lieu et place d'une réelle consultation du corps enseignant) et enfin, motion de blâme en bonne et due forme envers l'administration du collège pour dénoncer ses pratiques de gestion. Plus tard, nous avons aussi déploré vivement la fermeture de l'imprimerie du Collège et exigé le maintien des imprimantes dans les départements. Malgré notre ouverture de bonne foi à la discussion et à la négociation, l'attitude de fermeture du collège dans la quasi-totalité des dossiers nous a conduits à décider qu'il était temps d'aviser le conseil d'administration

du collège de la situation. Nous sommes ainsi allés porter une lettre en délégation au CA le 28 avril 2015. Nous souhaitons que les relations de travail soient plus harmonieuses l'an prochain, mais l'année qui s'achève nous laisse malheureusement bien peu d'illusions. Pour terminer ce tour d'horizon de nos décisions prises en assemblée générale, rappelons l'assemblée générale du 21 avril dernier qui fut l'occasion d'une décision historique : nous avons voté à 77% en faveur de la grève sociale le 1^{er} mai, journée de la fête des travailleuses et des travailleurs, pour dénoncer les mesures d'austérité du gouvernement libéral. Malheureusement, la veille du 1^{er} mai, une ordonnance de la Commission des relations du travail (CRT), demandée par le Comité patronal de négociation des collèges nous est tombée dessus comme une douche froide... Qu'à cela ne tienne! Devant un comité exécutif muselé par l'ordonnance, l'assemblée a décidé au terme d'une soirée mémorable de défier l'injonction et de tenir la journée de grève coûte que coûte. Quelle fierté avons-nous eue ce soir-là de faire partie du Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep Montmorency!

Les réunions des coordinations

En septembre, le comité exécutif a organisé une rencontre avec les coordinations départementales afin d'échanger sur les sujets qui les préoccupent et pour faire état de dossiers particuliers.

Il a été abondamment question de vie départementale, des budgets

(MAOB et autres), des responsabilités et du rôle des coordinations et du Collège, des besoins non comblés en matière de locaux, des casiers installés devant des bureaux de profs, des étudiants aux besoins particuliers, des températures extrêmes dans le collège, de certains engagements problématiques à la Formation continue, des photocopieurs, du manque de ressources en informatique, etc. Au cours de l'année, les responsables des coordinations ont aussi déploré l'augmentation des demandes de reddition de compte de même que les invitations de plus en plus fréquentes de la Direction à des journées de formation, et ce, très souvent à la dernière minute.

L'accueil des nouvelles enseignantes et des nouveaux enseignants

En septembre et en janvier, le syndicat a organisé une activité d'accueil pour les nouveaux enseignants-es. Cette rencontre a permis de faire la connaissance des nouveaux membres et de leur faire connaître les instances syndicales qui les représentent et qui défendent leurs droits. Les sujets traités portaient notamment sur les instances syndicales, l'ancienneté, l'expérience, le calcul de la CI, les priorités d'emploi, l'importance de la vie départementale et les grandes politiques institutionnelles telles que la Politique institutionnelle de développement professionnel (PIDP) et la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA). Les deux rencontres ont été particulièrement agréables et les participants ont semblé apprécier

la tenue de cette activité. Notons que plusieurs étaient accompagnés d'un ou d'une collègue de leur département, ce qui a contribué au succès de l'événement.

L'intersyndical

Nous maintenons toujours d'excellentes relations avec le syndicat des employés-es de soutien et le syndicat des professionnels-les. À chaque fois que cela est possible ou nécessaire, nous travaillons ensemble pour améliorer nos conditions de travail. Naturellement, comme représentants de différents corps d'emploi, nous nous laissons le droit de ne pas être en accord, mais nous nous donnons comme mandat de sortir forts dans les causes communes. Nous nous sommes rencontrés à quelques reprises durant l'année, et nous espérons que ces rencontres perdureront. Nous aurons l'occasion dans la prochaine ronde de négociation de renforcer ces liens mais déjà, au cours de l'année, nous nous sommes mutuellement appuyés dans diverses actions : lecture d'un manifeste par les professionnels à l'agora, soupe populaire intersyndicale contre l'austérité, grève et manifestations du 1^{er} mai, etc. Solidarité!

La tournée des départements

Une année particulièrement chargée sur plusieurs fronts (problèmes locaux, lutte contre l'austérité, début des négociations dans le secteur public) ne nous a pas permis d'accorder suffisamment de temps à la traditionnelle tournée des

départements. Nous avons malgré tout accepté avec plaisir les invitations de quelques départements. Vous êtes venus aux AG, nous vous avons visités dans nos tournées de bureaux (journée des enseignants, mobilisation pour des manifestations, pour la soupe populaire, pour l'appui à notre comité de négo, pour la grève sociale du 1^{er} mai), mais rien de tel qu'une visite formelle en assemblée départementale pour prendre le pouls des membres du syndicat et de mieux connaître leur réalité et leurs préoccupations. Nous souhaitons de tout cœur pouvoir nous reprendre avec l'année qui vient. N'hésitez pas à nous inviter, nous ne refusons jamais!

III. COMITÉS

Le comité information

Il y a eu cinq parutions de *L'Informato* cette année. Nous avons conservé le format proposé l'an dernier. Nous avons aussi gardé l'habitude de le diffuser en version électronique, tout en conservant la version papier à laquelle vous êtes nombreux à être attachés. Des textes sur des sujets variés sont parus : le plan stratégique, le PIB, la CÉEC et l'assurance qualité (dont un numéro spécial en fin d'année), le rapport Demers, l'infirmière du collège (bureau de santé), les négos, le calcul de la CI, l'austérité, et plusieurs textes et visuels dénonçant certaines situations par un humour parfois caustique... Cette année, les professeures et professeurs du Département de français ont été particulièrement prolifiques. Nous espérons que cela stimulera le

désir de prendre la plume pour de nombreux nouveaux collaborateurs l'an prochain. Ne soyez pas timides ! Un grand merci à Lise LeRoux, notre secrétaire au local, responsable de la mise en forme et gardienne de l'orthodoxie linguistique. Son souci du détail et du travail bien fait sont en grande partie responsables de la qualité de notre publication syndicale.

Notons aussi que nous avons cette année mis en ligne un site internet pour le syndicat (www.seecm.org) que nous vous invitons à consulter. Vous y trouverez une foule d'informations importantes ou pratiques sur les négociations, la convention collective, la vie départementale de même qu'un calculateur de CI. Les numéros de *L'Informo* y sont aussi disponibles. Enfin, nous avons mis en ligne un groupe Facebook réservé au corps enseignant. Nous vous invitons à vous y joindre en grand nombre et surtout à l'alimenter de tout ce qui vous allume!

Le comité d'éducation interculturelle

Le principal mandat du comité d'éducation interculturelle cette année était de procéder à l'élaboration de la politique d'éducation interculturelle. Une ébauche de la politique a été rédigée et elle sera soumise à la consultation à l'automne 2015. En 2014-2015, le comité a contribué à accueillir au collège Montmorency le colloque sur l'immigration à Laval et organisé des conférences sur des enjeux interculturels (l'islam au Québec, les processus de

radicalisation et de déradicalisation des jeunes et les combattantes kurdes), notamment.

Le budget

La présentation du budget détaillé (rapport financier 2014-2015 et prévisions 2015-2016) a été faite lors de l'assemblée générale du 12 mai 2015. L'année s'est terminée avec un surplus de 877\$. Un montant de 15 000\$ budgété en 2014-2015 sera transféré du compte courant vers le compte avantage afin de bonifier notre fond de grève. L'ensemble des activités du SEECM seront maintenues en 2015.

Le comité assurances et régime de retraite

Le 3 octobre dernier a eu lieu la réunion des syndicats adhérents (RSA) à laquelle vos représentants, Sylvain St-Amour, Richard Crépeau, Guillaume Dupuy et Louise Robidoux ont assisté. La RSA est une instance distincte de la FNEEQ et les décisions qui y sont prises concernent entre autres le renouvellement du contrat d'assurances collectives, les modifications importantes au contrat, le règlement de cas humanitaires, le choix de l'assureur pour ce contrat et l'utilisation des ristournes. Il faut se rappeler que La Capitale, notre assureur, est une mutuelle autogérée. L'employeur n'y contribue pas. C'est une police participante. Cela signifie que s'il y a un profit, c'est à nous qu'il revient et s'il y a un manque à gagner, il faut revoir le financement (augmentation des primes, diminution des frais ou

des couvertures...). Le coût de tous les régimes d'assurances collectives est entièrement à la charge des enseignants sauf pour l'invalidité de courte durée qui est prévue à la convention collective (85% la première année et à 66 2/3% la deuxième année).

Bonne nouvelle pour 2015, il n'y aura aucune augmentation. Il y a derrière cette décision une mécanique financière rigoureuse réalisée par un actuaire qui a étudié notre ratio d'expérience (frais/prime). Il s'agit du total des frais encourus (montants remboursés par La Capitale – sortie) divisé par les sommes perçues par l'employeur (primes payées par tous entrée – entrée). C'est ainsi que l'actuaire détermine s'il faudra prévoir ou pas une augmentation des primes.

Par ailleurs, une modification au contrat a été apportée au sujet de l'assurance-voyage. À l'article 1.43, page 8, du contrat 1008-1010, le terme voyage est défini ainsi : «Un voyage touristique ou dagrément, un voyage de coopération ou d'aide humanitaire encadré par un organisme, une activité à caractère commercial ou un voyage d'affaire occasionnel. Un voyage d'affaires est considéré occasionnel lorsqu'il est effectué de façon exceptionnelle, sur une base irrégulière. Tout autre type de voyage n'est pas couvert en vertu de la présente garantie, à moins d'une entente à l'effet contraire entre le Preneur et l'Assureur». Il a été adopté à la RSA du 3 octobre que la définition de voyage soit ainsi

modifiée: «Tout autre type de voyage, incluant un voyage au cours duquel une enseignante ou un enseignant accompagne des étudiants dans le cadre de ses fonctions, n'est pas couvert en vertu de la présente garantie, à moins d'une entente à l'effet contraire entre le Preneur et l'Assureur.»

Le comité santé et sécurité au travail

S'étant réuni seulement à deux reprises cette année, le comité a travaillé sur le plan d'action 2015-2016 demandé par la CSST. Au printemps 2014, le comité avait planifié développer des actions visant à préserver la santé psychologique de nos membres. Le projet devra être reporté en 2015-2016.

Le comité programme d'aide aux employés-es

Le mandat de ce comité a été transféré au comité santé et sécurité au travail puisque celui-ci souhaite accorder une priorité à la santé psychologique dans son prochain mandat.

Le comité femme

Plusieurs activités ont eu lieu au cégep grâce au comité femme. Cette année, le 25^e anniversaire de la tuerie de Polytechnique fut commémoré par un kiosque à l'agora le mardi 2 décembre 2014. De plus, pour souligner la Journée des femmes, le comité, en partenariat avec les autres syndicats du cégep, a participé à l'organisation d'une activité café-causerie qui a eu lieu au début du

mois de mars afin de dégager un espace propice à la discussion sur la condition féminine.

Le comité diversité sexuelle

Dans le cadre de la Journée internationale contre l'homophobie, le SEECM et son comité diversité sexuelle ont animé un kiosque de sensibilisation. Une quantité non négligeable d'autocollants «En lutte contre l'homophobie et la transphobie» ont été créés et imprimés avec l'appui de l'AGEM, puis distribués à la communauté montmorencienne.

Le comité surveillance des finances

Tel que le précise son mandat, le comité surveillance des finances s'est réuni le 11 mai dernier afin de vérifier et d'analyser la situation financière du SEECM.

Le comité précarité

Ce comité est entre autres très préoccupé par les conditions de travail des chargés-es de cours à la formation continue. Ainsi, sur la base d'un rapport sur la formation continue diffusé par la FNEEQ par l'entremise du Comité national de rencontre (CNR), il s'est penché sur l'état précaire des enseignantes et enseignants qui y oeuvrent. Cette année, le comité a sondé les enseignantes et enseignants œuvrant à la formation continue afin de savoir si elles et ils participent à nos instances, et de connaître leur perception du syndicat et les meilleurs moyens de les rencontrer. Nous devrons dès la rentrée analyser

les résultats et prendre les moyens afin d'informer, de consulter et de mobiliser l'ensemble des enseignantes et enseignants, plus précisément les précaires de la formation continue.

Le comité d'accès à l'égalité en emploi

Ce comité paritaire devait être remis sur pieds il y a deux ans, mais aucune réunion n'a encore eu lieu. De notre côté, nos représentants ont été élus et sont prêts !

Le comité de solidarité internationale

Le comité ne s'est pas rencontré pendant l'année.

Le comité dons de solidarité

Un tableau de tous les dons faits en 2014-2015 sera publié dans *L'Informo* à la rentrée. Conformément à la politique des dons adoptée en mai 2007, 1% des revenus du SEECM est alloué aux dons de solidarité et en particulier, à l'appui aux luttes et aux syndicats en conflit. Cette année, le SEECM a octroyé des dons pour une valeur de 6915\$ à une cinquantaine d'organismes qui œuvrent dans les secteurs du travail, de l'éducation, de l'action sociale, de la condition féminine, de la presse alternative et de la solidarité internationale.

Le comité pour contrer le harcèlement

Les membres de ce comité paritaire ont eu la possibilité de se réunir à huit reprises. La révision de la politique a été entreprise cette année. Le fruit de

cette démarche vous sera présenté pour consultation à l'automne 2015.

Le comité école et société

En cette première année de fonctionnement le comité avait comme mandat initial de se pencher sur la venue au collège de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC). Le comité a produit un numéro spécial de *L'Informo* qui a permis de clarifier pour les lecteurs la nature de la CÉEC et ses mécanismes d'assurance qualité. On y a aussi dénoncé les dérives vers une marchandisation de l'enseignement et les nombreuses attaques à l'autonomie professionnelle du corps enseignant.

Le comité mobilisation

Le travail du comité a porté cette année sur plusieurs sujets : la «Semaine des engagements rompus», l'appui aux comités de négociation (tables centrale et sectorielle), les relations houleuses avec l'administration et, surtout, la dénonciation des mesures d'austérité et la défense des services publics. Le comité a organisé ou mobilisé les membres pour participer notamment aux actions et activités suivantes :

- Dénonciation des coupures dans le réseau collégial à l'agora (27 novembre 2014)
- Manifestations contre l'austérité à Montréal (29 octobre et 30 novembre 2014)
- Comité d'accueil pour Philippe Couillard au Palais des congrès (3 février 2015)

- Soupe populaire contre l'austérité (23 février 2015)
- Piquetage symbolique en appui au comité de négociation (1^{er} avril)
- Piquetage ferme au collège, manifestation lavalloise contre l'austérité et rassemblement populaire au collège Ahuntsic (1^{er} mai 2015)

Un grand merci aux militantes et aux militants qui ont répondu à ces appels!

IV. PARTYS

5 à 7 intersyndical

Le 5 à 7 intersyndical a encore une fois connu cette année un grand succès. C'est notre syndicat qui en assurait l'organisation. Les membres des trois syndicats (enseignantes et enseignants, employées et employés de soutien, professionnelles et professionnels) se sont réunis le 2 octobre pour fêter ensemble la solidarité syndicale à l'aube d'une période importante de renouvellement de nos conventions collectives. Plus de 200 personnes ont participé à la fête.

Le party de Noël

En décembre, c'est le Département de technique de réadaptation physique qui a organisé le party de Noël syndical sous le thème du «Bal masqué». Près de 300 professeures et professeurs ont fêté ensemble et dans la bonne humeur la fin de la session d'automne... malgré la nouvelle consigne de la Direction de ne pas

servir d'alcool après 23h00! Merci aux profs de TRP pour cette fête réussie!

Le party de fin d'année

En mai, c'est le Département de mathématique qui a relevé le défi de l'organisation du party de fin d'année. Cette fois-ci, encore 300 personnes, probablement attirées par le mystérieux et désormais célèbre « juteux bovin » offert au menu... Merci de nous avoir permis de clore cette année mouvementée dans la joie et l'amitié.

CONCLUSION

Le prochain comité exécutif comptera deux nouvelles membres l'an prochain, soit Emilie Sarah Caravecchia (français et littérature), qui deviendra responsable de l'information, et Josiane Nadeau (géographie) qui s'occupera de la trésorerie. Le comité exécutif sera aussi composé de Sébastien Manka (mathématiques) qui restera à la présidence, de Josée Chevalier (langues modernes) au poste de secrétaire et d'Yves Bégin (histoire) qui prendra le poste de responsable à l'application de la convention collective.

Merci à tous nos militants, qui s'impliquent en CÉ, CA, CRT et dans les comités syndicaux et paritaires. Merci à vous, les quelques 800 enseignantes et enseignants que nous représentons, merci de nous faire confiance, de participer activement à la vie syndicale par votre présence aux assemblées générales, merci de votre

engagement dans les comités, de votre énergie dans les manifestations, de vos déhanchements dans les partys. N'hésitez pas à investir les différentes instances syndicales, car nous sommes riches de l'apport de chacun de nos membres, nous sommes forts de la diversité de nos opinions et de notre capacité à dégager des consensus à travers nos débats et nos décisions démocratiques. Merci d'être là, merci de votre aide, merci surtout de la confiance que vous nous manifestez chaque jour. Nous sommes fiers de vous représenter.

En terminant, nous tenons à remercier et féliciter chaleureusement Louise Robidoux pour son travail au comité exécutif au cours des trois dernières années. Toutes celles et ceux qui ont travaillé avec elle auront apprécié la qualité de son travail et ses grandes qualités humaines. Nous voulons aussi souligner le départ de Julie Drolet, qui a accepté le défi de prendre à bras le corps la responsabilité de l'application de la convention collective et qui a mené avec brio ses différents dossiers depuis deux ans. Nous regrettons leur départ mais nous sommes rassurés par la certitude qu'elles seront toujours présentes et engagées dans notre syndicat d'une façon ou une autre.

Bon été bien mérité à toutes et à tous et au plaisir de militer ensemble!

Mai 2015



MONTMORENCY EN GRÈVE



29 octobre 2015

Être en classe... la pointe de l'iceberg

Pour leurs cours les profs doivent :

- Faire des recherches, des lectures, préparer les cours, créer leur matériel pédagogique;
- Corriger de longues heures et faire la rétroaction auprès de leurs étudiants-es;
- Se perfectionner.

Pour encadrer correctement les étudiants-es, les profs doivent :

- Être disponibles en dehors des heures de cours pour encadrer les étudiants-es;
- Répondre aux nombreux courriels;
- Suivre les étudiants-es en difficulté et ceux en situation de handicap;
- S'impliquer dans les centres d'aide de leur discipline;
- Superviser les stages;
- Adapter leurs cours afin de tenir compte des particularités des étudiants-es.

Les profs font aussi du travail administratif :

- Ils assistent à de nombreuses réunions;
- Ils s'impliquent dans différents comités;
- Ils participent à l'élaboration des programmes pédagogiques.

Les profs font aussi du bénévolat lorsqu'ils :

- Accueillent des étudiants-es lors de la rentrée;
- Participent aux portes ouvertes et visitent les écoles secondaires;
- Se présentent aux remises de diplômes et aux galas d'excellence;
- Organisent des activités pédagogiques et des voyages pour les étudiants-es.

Source: <http://cpn.gouv.qc.ca/cpnc/rapport-enseigner-au-collegial-portrait-de-la-profession/>

POURQUOI LES PROFS FONT-ILS LA GRÈVE?

Les profs de cégep ont demandé, mais le gouvernement a refusé :

- D'informer les profs, à l'avance, des limitations fonctionnelles des étudiants-es en situation de handicap qui sont présents dans leurs classes afin de déterminer les mesures d'accommodements possibles et d'ajouter de nouvelles ressources pour leur venir en aide ; (Demandes syndicales 2.15 et 2.16)
- D'avoir plus de temps par étudiants-es en réduisant leur nombre dans la classe; (Demande syndicale 2.1)
- D'avoir plus de temps d'encadrement pour les étudiants-es en réduisant le travail administratif purement bureaucratique; (Demande syndicale 2.4)
- De reconnaître dans la tâche et la rémunération des chargés-es de cours, la préparation des cours et l'encadrement des étudiant-es (Demande syndicale 1.2)
- D'ajouter des ressources pour les coordinations de stages, d'ateliers, pour la participation au développement, à l'implantation, à l'évaluation et aux activités des programmes. (Demandes syndicales 2.12 à 2.14)

À la place, le gouvernement propose, entre autres :

- De ne pas consulter les profs pour la mise en place de nouvelles méthodes pédagogiques et techniques d'enseignement, entre autres, le télé-enseignement; (Demande patronale 13)
- De retirer l'équivalent de 291 profs du réseau, surchargeant ainsi le reste des profs; (Demande patronale 77)
- Des augmentations salariales qui ne couvrent même pas l'augmentation du coût de la vie. (Dépôt du Conseil du trésor)

Subway : sous la surface

Richard Turmel, cinéma et communication

Nous voilà devant le fait accompli. À Montmorency, ce qui aurait pu être un café étudiant autogéré correspondant aux valeurs des cégeps et à leur mission éducative est plutôt devenu un comptoir Subway express. Voilà toute une alternative à la cafétéria du cégep, elle aussi gérée par Chartwell, ce géant nord-américain des cafétérias scolaires qui choisit ici de ne plus vendre son propre café, préférant, en plus, inclure en son sein un comptoir Tim Hortons.

On pourra toujours faire nos frais... Dans le sens économique du terme, bien sûr, puisque tout ça rapporte de l'argent, mais aussi en considérant les slogans de ces entreprises : « Manger frais » pour Subway. « Toujours frais » pour Tim Hortons.

Au Canada, avec près de 5000 établissements, Tim Hortons se hisse au premier rang des chaînes de restauration rapide¹ alors que Subway, avec ses 44 186 restaurants répartis dans 110 pays, occupe le premier rang mondial².

¹ Finkelstein, Alex, *Tim Hortons Repeats as Top Canadian Restaurant Chain, Ahead of McDonald's and Subway [archive]*, World properties channel, 26 juin 2009. Consulté le 15 août 2015.

² Selon le site officiel des restaurants Subway, section *Explore our world*, [en ligne] <http://www.subway.com/subwayroot/exploreourworld.aspx>, consulté le 25 août 2015.

Les valeurs nutritives de Subway

À la suite de la sortie de Mme Michelle Obama qui remerciait Subway de donner envie aux enfants de manger des légumes³, je me suis intéressé aux valeurs nutritives, ainsi qu'aux autres valeurs défendues par cette entreprise. D'abord, comment parler nutrition sans aborder le fameux régime Subway qui a permis à son célèbre porte-parole Jared Fogle⁴ de perdre plus de 110 kg (245 livres) en seulement un an. Ce dernier se contentait d'un sandwich six pouces à la dinde le midi (avec extra légumes et un sac de chips) ainsi que d'un sandwich douze pouces végétarien le soir, le tout sans fromage, ni huile, ni mayonnaise, ni boisson gazeuse. Ainsi, il appert que ce gaillard de 6'3" a pu maigrir rapidement en absorbant à peine la moitié de son besoin quotidien en calories... et grâce à la marche à pied, qui, elle, n'est pas précisément au menu chez Subway. Il s'en trouve plusieurs pour affirmer qu'un autre type de régime, sans chips et sans pain, aurait donné

³ «Remarks by the First Lady at Subway's Let's Move ! Annonce» Maison Blanche, Washington, DC, 23 janvier 2014, in *Le Monde diplomatique*, août 2015, p. 5.

⁴ Je passe volontairement sous silence le fait que M. Fogle ait l'intention de plaider coupable à des accusations de possession de pornographie juvénile, Subway ayant suspendu ses liens avec lui à l'été 2015, dès que le FBI a effectué une perquisition chez lui en quête de preuves.

de meilleurs résultats, avec moins d'efforts, mais bon...

Tout dépendant du choix du client, un seul sandwich (ex : Ranch poulet et bacon gratiné) peut totaliser 1000 calories⁵. C'est sans compter l'ajout d'extras qu'on nous suggère avant de nous proposer le trio, comprenant une boisson gazeuse (260 calories) et un sac de croustilles ou deux biscuits sucrés (440 calories⁶). C'est ainsi qu'en ne consommant qu'un seul repas chez Subway, on peut presque atteindre le nombre de calories recommandé pour toute une journée. L'apport calorique quotidien se situe généralement entre 1800 et 2500 en fonction du sexe et du niveau d'activité.

Si les valeurs nutritives des sandwichs et salades sont affichées bien en évidence sur les lieux de vente et le site Internet de l'entreprise, l'information concernant les huiles, les chips et les boissons se veut plus discrète.

Aux États-Unis, c'est auprès du géant West Liberty Foods – qui fournit également Wal-Mart et Costco et qui s'est vu reprocher en juin 2015 l'usage excessif d'antibiotiques – que

⁵ L'information nutritionnelle est disponible dans chaque Subway ainsi que sur le site de l'entreprise. <http://w.subway.com/fr-ca/menunutrition/nutrition?ID=20>

⁶ *Ibid*

Subway s'approvisionne en viande⁷. « Les tranches de jambon, de dinde ou de bœuf proviennent de véritables usines à viande où l'animal est traité comme une matière première que l'on peut mélanger et transformer à l'envie en y ajoutant de l'eau, du sel, du sucre, des stabilisateurs, etc.⁸ »

Impossible de passer sous silence les cas d'hépatite A contractés par 32 clients de deux établissements de Seattle en 1999⁹. La plus jeune des victimes, un garçon de 6 ans, aurait reçu jusqu'à 10 millions \$ en compensation après qu'on ait dû lui greffer un nouveau foie¹⁰.

Quant aux légumes, ils sont évidemment cultivés à l'aide d'engrais et de pesticides avant d'être transportés par camion sur de longues distances.

Les valeurs sociales de Subway

M. DeLuca, PDG de Subway mène une lutte active et fort médiatisée aux États-Unis contre l'assurance-maladie (*Obamacare*), les cotisations sociales et de possibles augmentations du salaire minimum¹¹. Ajoutons que la syndicalisation des employés y est aussi difficile (c'est un euphémisme)

7 Bréville, Benoît, «Starbucks et Subway, l'illusion des fast-foods nouvelle génération», *Le Monde diplomatique*, août 2015, p.5.

8 *Ibid*

9 «Hepatitis Outbreak Triggers Lawsuit. The Columbian (Vancouver). November 14, 1999, via HighBeam Research, le 5 juin 2015.

10 Bartley, Nancy «Seattle Subway Franchise Will Pay \$10 Million to Settle Boy's Hepatitis Suit», *The Seattle Times Knight Ridder/Tribune Business News* (Seattle), le 3 juillet 2001.

11 Bréville, Benoît, op. cit.

que dans les autres chaînes de restauration rapide.

Selon une enquête de CNN, à partir des données du Ministère du travail américain, 17 000 entorses au droit du travail concernant Subway ont été répertoriées aux États-Unis entre 2001 et 2013. Il s'agit essentiellement d'heures supplémentaires non payées, de retenues sur la paye lorsque la caisse ne balance pas ou de congédiements abusifs¹².

Quant aux patrons, les franchisés, ils assument seuls les risques de faillite et doivent verser, sur une base hebdomadaire, 12,5 % de leur chiffre d'affaires à la maison mère. Ajoutons que les franchises sont accordées sans étude de marché et qu'il n'est pas rare de retrouver deux établissements dans un rayon de moins de 500 mètres¹³, ce qui fait que les franchisés, en plus de concurrencer les autres chaînes, sont en compétition les uns avec les autres. Bien que ce soit le cas pour le Subway du cégep Montmorency, dont le comptoir express est situé à 500 mètres de l'établissement de la rue Jacques-Tétreault, parions que l'accès à une clientèle étudiante à ce point captive le protège de tous risques de faillite, ce qui n'est pas le cas pour son proche « concurrent¹⁴ ».

Aux États-Unis, Subway s'est approprié l'appellation « footlong » pour ses sandwichs qu'on nomme

12 *Ibid*

13 *Ibid*

14 Un autre Subway est présent, à peine quelques mètres plus loin, aux Galeries Laval. Ce dernier semble moins menacé par le Subway du cégep, puisqu'il vise essentiellement la clientèle de ce centre commercial.

« 12 pouces » au Québec, et n'hésite pas à menacer de poursuites en cour les petits commerçants qui utilisent l'expression « footlong » pour ce type de sandwich. Le hic est que le *United States Patent and Trademark Office* a refusé par deux fois d'accorder un tel brevet à Subway¹⁵.

Un adolescent, Matt Corby, qui s'est plaint que son sandwich *footlong* ne mesurait dans les faits que 11 pouces, s'est vu répondre par Subway que l'expression « footlong » est une marque de commerce enregistrée agissant comme un descriptif de sandwichs vendus dans les restaurants Subway, plutôt que comme une unité de mesure¹⁶.

Greenwash

À l'instar de nombreuses entreprises, Subway s'est mis au vert. Ainsi, la couleur de son logo est passée de jaune et noir à jaune et vert. La multinationale a aussi établi des partenariats avec l'*American College of Cardiology* et l'*American Heart Association*¹⁷. C'est ainsi que le géant aux sandwichs de 12 pouces a pu pénétrer le marché des hôpitaux et des établissements scolaires, souvent fermés à ses concurrents, qui, eux, ont plus de mal à montrer patte verte.

15 «U. S. Patent and Trademark Office, *footlong* application #1, s/n 77324328»

16 «With regards to the size of the bread and calling it a footlong, 'Subway Footlong' is a registered trademark as a descriptive name for the sub sold in Subway Restaurants and not intended to be a measurement of length.» Source : Mangan, Dan. «Subway explains shortness of their 'Footlong' sandwiches: It's just the name of the sub». *New York Post*. Retrieved 19 January 2013

17 Bréville, Benoît, *op. cit.*

Comble de tout, l'entreprise qui possède et franchise les restaurants Subway se nomme *Doctor's Associates*. Ça ne s'invente pas ! Subway est aussi présent dans au moins une église à Buffalo ainsi que dans de nombreuses bases militaires¹⁸. Rien de surprenant pour nous, après l'exploitation d'un Tim Hortons sur la base d'opérations des forces canadiennes à Kandahar de 2006 à 2011, et l'ouverture récente d'une cinquantaine de ses succursales (sur 120 prévues) dans la région du golfe Persique.

De retour chez nous

Expérience toute personnelle très récente : lorsque j'ai voulu acheter un café au Subway du cégep

¹⁸ Harwell, Drew, «The rise and fall of Subway, the world biggest food chain» *The Washington Post*, 29 mai 2015. http://www.washingtonpost.com/business/economy/the-rise-and-fall-of-subway-the-worlds-biggest-food-chain/2015/05/29/0ca0a84a-fa7a-11e4-a13c-193b1241d51a_story.html

Montmorency, l'employée m'a rappelé l'existence d'un comptoir Tim Hortons de la cafétéria principale. M'enquérant du *quossé* du pourquoi, elle a répondu qu'elle était obligée de mentionner l'existence de ce comptoir concurrent, avant de me tendre tendrement mon café.

Tout ça m'amène à me questionner au sujet de l'entente qui lie le Collège à Chartwell ainsi que celle qui lie Chartwell à Subway et Tim Hortons. À l'heure de la transparence et de la reddition de compte exigées de tous les employés du secteur public, ne devrait-on pas exiger, comme citoyen, que soient aussi révélés les détails de ces ententes conclues entre les organismes publics et des entreprises privées? Doit-on s'inquiéter de cette banalisation de l'introduction du privé au sein du système public d'éducation? Cet apport du privé est-il désormais « nécessaire » pour arriver

à boucler certains budgets? Si oui, est-ce l'aboutissement logique auquel mènent les politiques de « rigueurs budgétaires » du gouvernement actuel, que d'autres n'hésitent pas à appeler par son nom : austérité¹⁹.

Contrairement au petit déjeuner de la rentrée, ce texte n'était pas commandité par David's Tea, ni d'ailleurs, par aucune multinationale de l'alimentation. En fait, il n'a pas été écrit dans le but d'amasser des profits, mais par souci de partager des informations avec d'autres citoyens qui participent à la vie démocratique.

¹⁹ Noam Chomsky va plus loin au sujet de l'austérité en mentionnant : « *What's going on with the austerity is really class war* », http://www.salon.com/2015/07/05/noam_chomsky_austerity_is_just_class_war_partner/.



Coupe des techniciennes et des techniciens de laboratoire occasionnels

Une diminution injustifiée des services directs aux étudiants

Danielle Lalonde, biologie et membre du conseil d'administration

Les données présentées dans cet article sont approximatives et correspondent à celles que l'auteure avait en sa possession. Les informations et interprétation sont donc faites sous toutes réserves.

Les coupes des occasionnelles et des occasionnels

Peu avant la rentrée, le Collège a annoncé que tout le personnel de soutien occasionnel serait coupé pour l'année qui commence! Nous savions que le Collège avait examiné la mesure, mais nous ne pensions pas qu'il toucherait aux techniciens en travaux pratiques (techniciens de laboratoire) qui donnent un service direct aux étudiants-es! Une coupe d'effectifs a été annoncée au CA du 16 juin 2015, mais nous croyions qu'elle se résumait à trois postes (huit abolitions pour cinq créations); puis dans une furtive remarque, la Direction a évoqué la coupe du personnel occasionnel. Or, dans la publication internet du Collège, *À la table du CA*, datée du 30 juin 2015, il est indiqué que les coupes dans les effectifs sont plutôt de l'ordre de 500 000 \$. On nous a pourtant dit, au CA, vouloir maintenir la qualité des services...

La coupe visant le personnel occasionnel touche plusieurs départements. Après que le Collège a diminué le nombre de coupes à la suite des différents problèmes soulignés par les départements, il reste – tout de même – un bon nombre d'heures coupées chez les techniciens en travaux pratiques. Un technicien travaille 32,5 heures par semaine. Ainsi, il semble que 20 heures de travail ont été finalement enlevées en Physique et en Génie civil, sept heures en Chimie, 15 heures ont été enlevées en Diététique et données en partie à un appariteur (qui n'aide pas directement l'étudiant). En Orthèses-Prothèses, deux étudiants assistants ont été retirés, surchargeant encore plus la technicienne. Un demi-poste de technicien a été coupé en Horticulture.

Alors qu'un nombre de 2,8 techniciens avaient été coupés à Biologie à la rentrée (c'est-à-dire, près de 50 % de leurs techniciens et des heures de laboratoire non couvertes), le Collège a finalement réduit de moitié des coupes, en ajoutant 1,4 occasionnel durant environ 13 semaines en plus des trois techniciens. Mais ce n'est pas suffisant... Il en faudrait 1,4

de plus. Les enseignants et les techniciens de Biologie ont d'ailleurs manifesté leur désapprobation lors de la rentrée et lors de l'accueil des nouveaux étudiants et ils continuent d'informer le Collège des problèmes et des dangers persistants malgré le correctif, car cet ajout ne permet pas de couvrir les plages horaires de tous les laboratoires.

Or, la sécurité oblige à ce qu'un technicien surveille et assiste le professeur occupé la plupart du temps à répondre aux questions et à encadrer les étudiants. Travailler avec la flamme, les bactéries, les produits dangereux nécessite une surveillance particulièrement étroite. En biologie, la microscopie, les techniques de manipulation d'ADN, la microbiologie, les projets d'intégration demandent d'assurer un étroit suivi des équipes d'étudiants. Dans les disciplines de Chimie, de Biologie, de Diététique, par exemple, la préparation de solutions, d'aliments, les manipulations de produits périssables ou de matériel vivant, nécessitent du temps, du lavage, de la décontamination. Le temps à investir est souvent proportionnel au nombre d'étudiantes et étudiants, un nombre qui augmente constamment

en Sciences. Le financement de ces disciplines, en matériel et en temps de technicien a toujours été élevé (poids de la discipline) comparativement à d'autres qui utilisent du matériel qui n'a pas à être renouvelé. Certaines disciplines ont besoin de matériel technologique coûteux, renouvelé fréquemment; d'autres de temps de technicien.

Les effets des compressions

Mais pourquoi le Collège procède-t-il à de telles coupes? Les mesures de compressions du gouvernement Couillard en sont la cause première. Du 1,4 million \$ de compressions récurrentes imposées au Collège, nous avons appris au CA du 16 juin 2015 que la compression nette serait plutôt de **1,15 million \$** dans les budgets.

Tableau I. Revenus et compressions dans le budget du Fonds de fonctionnement 2015-2016 collège Montmorency	Revenus supplémentaires 2015-2016 selon le Collège (\$)	Revenus supplémentaires 2015-2016 selon mes calculs (\$)
Droits de toute nature, cours spéciaux avec frais, etc.	250 000	450 000 et plus
Stationnement	200 000	200 000
Budgets de perfectionnement, imprimerie, courrier, techniciens occasionnels, événements spéciaux	120 000	120 000
Sous-total revenus supplémentaires	570 000	770 000
Surplus estimé si la situation ne changeait pas	? probable	900 000 = surplus 2014-2015
Total revenus supplémentaires et surplus estimé	570 000	1 470 000 probable
	Compression, marges de manœuvre, etc.	
Compression gouvernementale	1 150 000	1 150 000
Différence : marge de manœuvre	- 580 000	+ 320 000 probable
Coupe de postes effectuée	500 000	500 000
Revenus particuliers : Tutorat (de la Fondation)	70 000	70 000

Le Collège a donc prévu de compenser la compression de la façon suivante (voir Tableau I et à la table *du CA* du 30 juin). **500 000 \$** ont été coupés sur les effectifs. On a augmenté les droits de toute nature payés par les étudiants de 30 \$ par session, hausse qui s'ajoute à celle de 5 \$ déjà prévue au CA de février 2015. S'ajoutent à cela les coûts des cours spéciaux demandant des frais de transport et de visites qui vont doubler pour être complètement payés par les étudiants, de même que le coût majoré des photocopies, etc. Tout ceci devrait donner **250 000 \$** de plus par année selon le communiqué du Collège. Je crois qu'en réalité, cela va rapporter près du double : 6 000 étudiants en moyenne par année x 70 \$, cela donne **420 000 \$**, juste pour les droits de toute nature. Et on a en fait 7238 étudiants cet automne (au 18 septembre).

Le Collège prévoit ajouter **200 000 \$** pour les frais de stationnement qui augmentent de 170 à 200 \$ pour la carte annuelle et de 7 à 10 \$ pour le tarif quotidien des gens extérieurs au Collège, a-t-on appris au comité des relations de travail. À la table *du CA* ajoute que les réductions de budget de perfectionnement, la réorganisation de l'imprimerie, la disparition de la distribution du courrier à chaque personne, la révision de l'organisation du travail des techniciens de travaux pratiques (j'imagine qu'il s'agit de la disparition des techniciens occasionnels) et l'abolition des activités festives apportent **120 000 \$** d'économies. Le Collège comble donc en tout

570 000 \$ (250 000 \$ + 200 000 \$ + 120 000 \$) du **1,15 million** des compressions du gouvernement du Québec. Si on ajoute les **900 000 \$** de surplus de l'an dernier à ce Fonds, qui devraient être générés si on ne modifiait pas la situation du Collège, on devrait avoir **environ 1 470 000 \$**, couvrant largement le 1,15 million de revenus en moins provenant du Gouvernement. Si on additionne les **200 000 \$** pour corriger l'estimation du Collège sur les frais afférents (et c'est un nombre prudent), on obtient **1 670 000 \$**. Tout cela absorbe la coupe de 1,15 million \$ du gouvernement, il resterait même un surplus de **520 000 \$**. Pas besoin de couper le personnel.

La compression se fait sur les salaires

On semble donc appliquer la compression surtout sur des postes d'employés et sur le personnel occasionnel, dont les techniciens non permanents. Selon le Collège, les revenus pour le soutien à la formation incluant les salaires des employés autres que les enseignants pour 2015-2016 ne seraient plus que de 15 299 210 \$ alors que ces revenus étaient de 16 588 000 \$ en 2014-2015; c'est 1,1 million de compressions sur les salaires payés par le Ministère (progression dans les échelles qui n'est plus couverte selon la Direction). Le Collège compte cependant dépenser 15 842 000 \$ au poste du soutien (1 million \$ de moins que l'an dernier, 500 000 \$ de moins sur les salaires), sur un budget du fonds de fonctionnement total de 69 millions \$. Il prévoit faire un

déficit de 200 000 \$ qui sera épousseté à même le solde de fonds accumulés des années précédentes.

Les surplus du Fond de fonctionnement avant 2015-2016

En 2014, le surplus au fonds de fonctionnement a été de 900 000 \$ (1,9 million \$ en 2013). Au lieu de servir à améliorer le soutien en laboratoire par exemple, cet argent, ainsi que le solde accumulé (pour un total de 2,67 millions \$) ont été affectés, le 26 novembre 2014, à toutes sortes de projets ponctuels, majoritairement à la rénovation du bâtiment.

Le 900 000 \$ de surplus au fonds de fonctionnement 2014-2015 et le solde accumulé ont servi à divers projets tels l'enclos à vélo (coût de 100 000 \$) pour 30 vélos (cela fait 3 300 \$ le vélo), la transformation des toitures (800 000 \$), la rénovation de la salle Le Trac (765 000 \$), le projet sans fil (255 000 \$), le parc d'impression (200 000 \$, cela a coûté cher pour se faire couper les services des imprimantes), le projet Soins infirmiers (250 000 \$, seul projet pédagogique) et une compression nouvelle du Ministère de 200 000 \$.

De plus, le Collège devrait générer un surplus de 564 158 \$ en 2015 pour les trois budgets réunis (données du 22 septembre 2015) : soit un déficit de 200 000 \$ au fonds de fonctionnement, mais un surplus de 764 158 \$ pour le budget d'investissement (bâtiment et budget de mobilier, appareillage, outillage et bibliothèque, dit MAOB). Dans ces circonstances, les coupes de postes ne sont pas acceptables.

Notre argent pour fonctionner est allé surtout à la bâtie.

Pendant des années, la Direction nous a dit que nous n'avions pas d'argent pour des ajouts de techniciens et pour le matériel, mais l'argent du fonds de fonctionnement a été utilisé pour rénover le bâtiment... En passant, impossible de faire le contraire : prendre l'argent du Fonds d'investissement pour redonner au fonds de fonctionnement; la loi l'interdit. Mais les postes du personnel, pas de problème, on peut transférer l'argent économisé sur leur budget pour rénover le bâtiment et c'est ce que le Collège a fait souvent. En fait, pour effectuer la prochaine rénovation des toits, le Collège a dû dire au Ministère qu'il était prêt à fournir un million de dollars pour encourager le Ministère à fournir les 4,5 millions \$ nécessaires : c'est bien la preuve qu'il faut se serrer ailleurs pour arriver à faire les rénovations d'usage à la bâtie, et ce, même si un surplus d'environ 764 000 \$ est projeté à l'investissement, donc au bâtiment.

En fait, depuis quelque temps, le Collège ne cesse de diminuer les services directs aux étudiants : gel des budgets des départements (matériel), gel des effectifs et maintenant, coupe dans le personnel, et ce, alors que le nombre d'étudiants augmente.

Une dizaine de disciplines sont touchées par les coupes dans le personnel technique. Cela donne des pertes d'emploi et une importante hausse de tâche pour celles et ceux

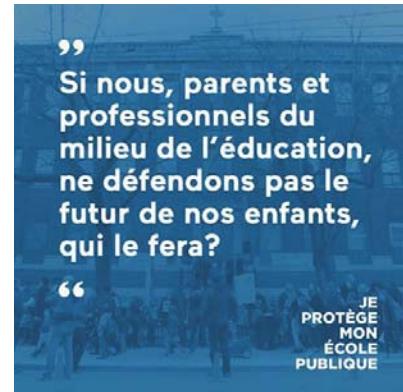
qui restent : les techniciennes et techniciens et les enseignantes et enseignants qui ne suffiront plus à la tâche. Et le coût des salaires des occasionnels est minime, car ils sont embauchés sur environ une demi-année. Il s'agit donc d'une très petite économie en comparaison des services qu'ils rendent.

Les coupes du gouvernement Couillard sont sauvages, mais le Collège peut faire d'autres choix pour ne pas toucher aux services directs aux étudiants. Le Collège voulait-il prouver au gouvernement qu'il n'arrive pas ? Possible... En évitant les coupes de postes, il en ferait quand même la preuve puisqu'il épangerait les baisses de revenus pour les salaires par les hausses de frais de toutes sortes, par l'abolition d'activités pourtant jugées normales dans un Collège, en projetant un déficit plus substantiel ou en évitant de réaliser un surplus budgétaire. Oui, avec la coupe faite dans le personnel, j'ai comme l'impression

que le Collège se dirige vers un surplus budgétaire (Tableau I), même au fonds de fonctionnement.

Alors, pourquoi faire cela aux dépens de la qualité de l'enseignement?

En passant, le représentant du soutien et nous avons voté contre les budgets adoptés au CA du 16 juin dernier et aussi contre le réajustement du budget d'investissement le 22 septembre 2015...



Convocation

Simon Leduc, littérature

L'autre jour, après avoir vu que JohnnyDeppMyLove96 m'avait envoyé un message sans objet et que le Club social m'invitait à participer à son traditionnel souper de homard, j'ai vu apparaître en gras un message qui venait du directeur adjoint et qui avait pour titre : « Convocation ».

(Avant de continuer, tu permettras une petite parenthèse. C'est que, tu vois, ça n'a l'air de rien comme ça, mais ce dont on va parler, c'est sérieux. On ne veut pas se mettre dans' marde. C'est pourquoi ici, il faut comprendre que « je est un autre », tout comme ledit directeur adjoint qui pourrait être n'importe quel directeur adjoint, tout le monde est tellement interchangeable de toute façon et un directeur est toujours l'adjoint d'une direction quelconque.)

C'était jeudi après-midi. Je venais de donner un cours sur une nouvelle de Cortázar dans laquelle le narrateur, qui est comme on pourrait dire un ami des animaux, développe une obsession pour les axolotls jusqu'à se métamorphoser en l'un d'eux et voir son ancien corps humain quitter le zoo et disparaître à jamais. Mes étudiants avaient trouvé ça *pas mal* étrange. Quand je leur ai demandé s'ils avaient déjà rêvé de se métamorphoser, les réponses ne sont pas venues. Puis le silence s'est transformé en gros malaise que j'ai atténué en leur demandant de mecrire une réponse qu'ils me laisseraient en sortant. Sur un des papiers, quelqu'un avait écrit qu'il rêvait de se transformer en *PowerPoint*. Pourquoi ? Parce que c'est lumineux et que ça passe le temps.

(Des fois, je rêve que je suis une alarme d'incendie.)

Dans le corridor, je marchais en me battant contre les idées noires. Je cherchais ma lumière. Je suis allé m'installer dans le local des ordinateurs du département où il n'y a plus jamais personne depuis que l'imprimante n'a plus de toner (nous sommes des tâches sur l'espace vierge de la pédagogie future) et j'ai pris mes courriels. C'est là que j'ai vu que JohnnyDeppMyLove96 s'appelait

Lucie Quintal et que son envoi était peut-être sans objet mais qu'il était surtout informe. Lucie écrivait : « Salut jai manquer le court jai besoin des notes pour lexamen Sent from my Android ». J'aurais pu répondre rapidement quelque chose *Sent from my gros nerfs*, mais quelque chose comme mon éducation civique m'a dit *slaqué le gros* et j'ai tendu l'autre joue.

C'est là qu'est apparu le message d'une Direction quelconque qui avait pour titre : « Convocation ». J'ai cliqué sur le message mais il était encore plus informe que celui de Lucie in the sky with androids. À la place de mots, il y avait une date avec trois gros symboles : un crochet vert, un point d'interrogation violet et un X rouge. Je me suis senti comme Alice devant des portes de tailles différentes. J'ai fermé les yeux et j'ai cliqué quelque part.

Je l'ai appris deux jours plus tard, quand j'ai vu que j'avais non seulement accepté de me rendre au rendez-vous, mais qu'*Outlook* qui a toujours un œil bienveillant sur mes affaires me disait que j'étais en retard depuis 15 minutes ; j'ai appris qu'en cliquant sur le crochet vert, je m'étais du même coup métamorphosé en être miniature et affreusement seul. Je me suis aussitôt retrouvé devant le directeur adjoint qui m'a dit qu'il avait été très étonné d'apprendre que je ne semblais pas pleinement satisfait des nouvelles commodités que m'offrait le Collège. Je ne comprenais pas de quoi il me parlait. De sa bouche sortaient parc d'impression, carte mentale, Subway, rigueur, température dans les locaux, Tim Hortons, milieu des affaires, 21^e siècle, international, pas de conférences, Performa, créativité, pas de techniciens, Demers, CA, *we are magnificent people* et on ne comprend pas de quoi vous vous plaignez. Dans ma tête, l'instinct de survie et le poli civilisationnel se faisaient la bataille à savoir qui allait peser sur *Send* en premier. J'avais les yeux grands ouverts, mais c'est comme si j'étais dans un rêve et que tout, autour de moi, s'était transformé en alarme. J'étais un incendie. Restait seulement à savoir si j'allais me laisser brûler ou si j'allais mettre le feu à la place. La porte s'est ouverte : Pier Luigi Battisti mathématiques est entré. Des points d'exclamation se sont mis à pleuvoir de partout.

Le reste on s'en sacre, mais j'ai hâte à la grève en ta.

Sainte-Sophie

Claude Tanguay, architecture

Elles sont parties !

– À Sainte-Sophie près de Saint-Jérôme ?

Ben non épais, elles ont pris le chemin de Sainte-Sophie la grande, la majestueuse, la mosquée d'Istanbul en Turquie. Pour faire quoi ? Pour aller ensuite retrouver ceux qui se battent au nom du Dieu Allah dans une Syrie déchirée par la guerre civile.

– Ben voyons donc pas des étudiantes du Cégep. Elles ont tout ici dans notre bon Canada : la paix, l'éducation, la chartre des droits, les magasins, le câble, les films... la liberté. Bon ! Il y a l'hiver ! Elles peuvent aller passer des vacances dans les îles du Sud. Le parti politique qui voulait leur enlever leurs signes identitaires a été battu aux dernières élections.

Elles vont rejoindre des valeurs que nous qualifions de moyenâgeuses. La femme soumise, mariée à un homme qu'elle ne choisit pas. S'occuper des enfants, de la cuisine, du lavage, du potager. En prime, elle pourrait s'impliquer activement dans le jihad (...la guerre sainte tata...) en se faisant sauter chez les gros Occidentaux bien gras. Mais où est leur bonheur ?

Dans les cieux mon fils ! Dans les cieux !

Ben voyons donc !

Je me rappelle d'une époque que les « baby-boomers » ont connue dans les années 50 et 60. « C'était dans des temps plus silencieux (...) le monde est beau. » Mes parents, deux benjamins de leur famille, étaient de grands croyants catholiques. J'ai appris à enlever mon couvre-chef avant d'entrer dans l'église. Mes sœurs coiffaient un foulard à la porte du temple. Nos prêcheurs nous promettaient le bonheur éternel et nous indiquaient de nous tenir loin des tentations du diable avec son commerce, l'argent, le sexe, l'alcool, la drogue. Il fallait laisser aux Anglais protestants et capitalistes la tâche ignoble d'obtenir intérêt et capital sur nos richesses naturelles. Le bon croyant devant se limiter au travail d'ouvrier à défaut d'avoir une terre pour faire vivre sa famille. Le ciel nous était destiné à défaut de comprendre le commerce.

Avec notre « Révolution tranquille », nous sommes devenus, au cours des « trente glorieuses », les années qui ont vu naître et prospérer la classe moyenne après la 2^e guerre mondiale, les consommateurs propriétaires de bungalow en banlieue.

Nous avons eu l'illusion que tout allait bien jusqu'aux crises que nous ne voulons pas comprendre, car notre foi au bonheur risque d'être annihilée (« flabberblastée »).

J'ai reçu une communication d'un de mes bons députés dernièrement. Les Canadiens ont plus de 30 milliards de dollars de dette sur leurs cartes de crédit. Ajoutons les hypothèques, les marges de crédit, les prêts-autos... alouette.

– Tu veux-tu dire qu'on est dans la marde.

– *Qu'est-ce t'en pense ?*

Plusieurs économistes s'entendent pour affirmer que la classe moyenne va disparaître et que nous allons nous retrouver dans un moyen-âge des classes sociales. Il y aura les super-riches, disons 5 % de la population, et les autres culs-terreux. Ces économistes qualifiés de gauchistes et non sérieux par les représentants de ce 5 % de la population indiquent qu'il faudrait taxer le « patrimoine » c'est-à-dire l'avoir de ces riches pour rétablir un équilibre et maintenir la classe moyenne.

En fait, notre système économique fonctionne sur le principe de consommation par le bon peuple. Si le bon peuple ne consomme plus, le système s'effrite.

Si tu es un étudiant au secondaire et au cégep et que tu constates que tes parents s'enlisent dans ces sables mouvants sans fin jusqu'à y disparaître, tu ne veux pas suivre leurs pas. Ceux-ci ne le voient

peut-être pas ou ne veulent pas le voir. Comme nos mères à qui nous cachions dans les années soixante notre vie de couple non bénite devant Dieu : « Ton père et moi nous savons ben des affaires, mais on ne veut pas en entendre parler... pour le salut de nos âmes. »

En plus si ces jeunes étudiants sont l'espoir d'un avenir meilleur pour leur famille, il y a de quoi vouloir se suicider. Un retour en arrière au pays des ancêtres est généralement impossible comme il l'est pour nous au pays : « ... d'il était une fois des gens heureux... demandez à ceux qui s'en souviennent... »

Notre société est pauvre en valeurs spirituelles. L'individu prime avec le matérialisme. Certains nous vantent le bonheur simple. Nous ne connaissons que le bonheur immédiat et à coup de performance : j'ai plus de fric que toi, plus de crédit en tout cas ; je suis plus beau (belle) que toi ; j'ai une plus grosse maison ; j'ai une plus grosse piscine ; j'ai une plus grosse pissette ; j'ai fait refaire mes tétons ; ma tondeuse fait une meilleure coupe que la tienne... ! Dépêche ! Dépêche-toi de grandir, de travailler, de consommer, de vieillir, de faire de la place et finalement de mourir pour que tout recommence jusqu'à la fin des temps.

Alors cette jeune cégepienne, suite à l'étude de la chartre sur la laïcité, proteste avec sa version du carré rouge : un *hijab*. Puis elle se rapproche des valeurs d'un grand prophète qui parle de temps heureux, simples et humains.

Elle a peut-être pensé plusieurs fois au suicide. Un philosophe énonçait à la télé que le Danemark était le pays où les conditions matérielles étaient les meilleures au monde. Le taux de suicide est aussi le plus élevé. De là à conclure que notre société de consommation, d'individus et de performance nous mène droit dans les sables mouvants éternels, il n'y a que quelques pas.

de petit catholique où la question revenait. Un des dix commandements énonce qu'on ne peut procéder à un homicide (cela veut dire zigouiller *quequ'un*). À l'école primaire au cours de ma 4^e année, la question fut posée. Notre bon curé nous indiqua que Dieu pouvait plus facilement pardonner à celui qui se battait pour défendre les siens.

Dans notre cours d'histoire de la Nouvelle-France, nous avions appris que Dollard des Ormeaux était mort au combat contre les Iroquois qui s'apprêtaient à attaquer et détruire Ville-Marie.

- La statue de la Vierge.
- Ben non toto ! La ville Montréal s'appelait Ville-Marie.
- Comme la Place Ville-Marie.
- C'est cela !

De plus, on nous présentait une image de Dollard et sa gang recevant la communion avant de partir au combat. Ils étaient bénis de Dieu.

Quand il faut, il faut.

Ce fut la même réflexion vers la fin de mon secondaire alors que le frère dont le nom est semblable à un de nos jeunes députés nous indiqua que, lors des grands conflits armés auxquels le Canada participa, des hommes catholiques et protestants ont combattu et ont tué plein d'Allemands afin de nous préserver des diables fascistes qu'étaient les nazis. Dieu comprenait. Le bon peuple du Québec protesta, mais les hauts guides spirituels de notre clergé



Elle lit sur le web qu'on a besoin d'elle pour trouver la terre promise en Syrie où vient de naître un état béni de Dieu : l'État islamique. Il semble que les écrits d'Allah permettent le recours aux armes pour défendre les bases de ce monde béni. Tuer du monde serait permis.

Bizarre !

Je me souviens de divers moments dans mon cheminement scolaire

indiquèrent le chemin à suivre par les croyants.

Alors la jeune fille porte fièrement son foulard pour protester discrètement mais dignement contre cette société d'individus. Elle découvre sur le web qu'une terre promise l'attend. Plusieurs de ses amies et amis sont sur la même longueur d'onde qu'elle. Nous devrons devenir violents, mais Dieu comprend et nos guides nous bénissent.

Elles établissent le contact et se laissent convaincre de partir. Entre un suicide solitaire ici et être martyr là-bas le deuxième choix est plus valable. Encore que cette solution est extrême et probablement évitable.

Alors les voilà à Istanbul en Turquie. Elles auront peut-être le temps de voir la beauté et l'harmonie de la Grande Mosquée de Sainte-Sophie (maintenant un musée). Mais Sainte-Sophie fut d'abord une cathédrale chrétienne dans l'Empire chrétien d'Orient. Constantinople devient Byzance. Cette architecture est laboutissement de l'architecture romaine, synthèse des connaissances des civilisations. Les musulmans ont ajouté les minarets. Ils ont ajouté les motifs végétaux et de la nature, car leurs écrits ne leur permettaient pas de dessiner ou de sculpter des formes humaines. Ils ont eu du respect pour les images des saints catholiques d'Orient et ne les ont pas détruites. La deuxième Rome est devenue musulmane.

Nous sommes en crise de valeurs spirituelles.

Je vais vous raconter une de mes plus belles expériences spirituelles. J'étais dans un camp de vacances au début de l'automne dernier à titre de bénévole pour finaliser des travaux de maintenance. Il y a le directeur du camp. C'est un prêtre. Nous l'avons surnommé « Le chanoine », car il est très intelligent et a fait des études en psychologie aux States.

Le chanoine me dit : « Il y a un nouveau sentier élaboré au cours de l'été par les campeurs. Nous pourrions y faire une randonnée et revenir à la fin du jour. »

Je suis d'accord et nous partons avec un petit sac à dos, de l'eau et quelques « grenades. »

Le sentier a été baptisé « Le Cap 360. » Après des heures de marche, nos provisions sont à sec. Nous n'avons plus d'eau. Qu'à cela ne tienne; dans ce sentier se cachent sûrement quelques ruisseaux.

Nous sommes perdus, car les balises disparaissent dans la végétation. Nous cherchons dans tous les 360 azimuts de la boussole. Le jour s'achève et j'ai faim.

Le chanoine sort de sa poche le reste d'une tablette de chocolat. Il m'en donne un morceau. Ce fut ma plus belle communion avec la nature. Nous finissons par descendre vers un lac. Nous trouvons un chalet et un vieux canot. Il fait nuit. Le chanoine sert de figure de proie, car je n'ai qu'une moitié de pagaie.

Je me dirige dans le noir vers une petite ampoule. Arrivés au quai, un Anglais nous demande si nous avons besoin d'aide... Il nous donne un lift jusqu'au village... *Thank you...* Nous bouffons une pizza au resto du coin en nous bidonnant de notre aventure comme deux gamins.

Nous repartons à pied sur les huit kilomètres qui nous séparent de l'auto. Une fourgonnette s'arrête et on nous fait monter.

Quelle belle humanité sans capital !

Ce n'est pas à grands coups d'unité antiterroriste que nous allons empêcher ces jeunes de partir pour les terres « saintes ». Ce n'est pas en leur faisant la morale. Nous cherchons souvent la nôtre.

C'est à grand coup d'humanité. Cessons notre course à vide.

Dans une chanson de Vigneault (La Manikoutai) je me rappelle d'un passage qui se dit à peu près comme ceci : « ... Attends, attends ! Viens t'assoir sur le bord de la grave on va compter des cailloux... »

Ma mère disait : « Vous allez bien prendre le temps de boire un thé. C'est à la bonne franquette. » À la bonne franquette, que je traduis par : avec simplicité et mes modestes moyens.

Nous, les barbares

Julie Demanche, littérature

À la session d'hiver 2015, alors que je me reposais pendant la chaleur (l'étymologie du mot « chômage », quelle ironie, tout de même), je dois avouer que je n'ai pas fait grand-chose. Je n'avais qu'un seul projet, faire comme André et Nicole et jouer à l'hiver de force. Je voulais accueillir le vide, me départir de tout, me remplir avec le rien, le vrai, aller au bout du bout et puis c'est ça qui est ça, bonhomme. J'ai quand même lu un peu, j'avais une liste.

Pendant cette «pas session» donc, en plus d'avoir appris que les contrats de correction pouvaient sauver un budget et quelques vaches maigres, j'ai lu *Les barbares, essai sur la mutation*. L'objectif principal de cet essai d'Alessandro Baricco est de présenter, comme il l'indique si bien, la « bande-annonce » de la mutation qui fait de nous des barbares. Comme il est surtout question dans cet essai des pertes, des gains et des transformations à la suite des contacts avec ces « Autres » parmi nous, je ne m'intéresserai pas tant ici aux origines de cette mutation ou à ses symptômes, mais bien à la logique barbare et à ses rapports au temps, au sens et à l'expérience.

Les barbares n'appartiennent ni au passé si rapidement dépassé ni au futur trop lointain, mais bien au présent, cet espace tangible de l'ici et du maintenant où on peut mesurer

et qualifier dans l'immédiateté les résultats attendus et nécessaires de l'expérience humaine. Leur discours, bien souvent appuyé par une nouvelle terminologie, est centré bien plus sur la communication elle-même que sur la fonction poétique par exemple, et pour cause, ils sont pragmatiques. Le vocabulaire qu'ils emploient, à l'image de leurs actions, ne sert qu'à calculer, quantifier, qualifier, évaluer, approuver et certifier.

Pour les barbares, les savoirs n'ont de pertinence et de valeur que s'ils entrent en relation avec d'autres savoirs. La technique principale du barbare est d'ailleurs de tout

transformer en « système passant ». La valeur et la pertinence d'une idée ne reposent plus sur son exactitude et sa justesse, mais bien sur ses capacités à référer à d'autres séries et structures. Le sens ne se développe et ne se crée que là où les choses se mettent en mouvement en formant une séquence les unes avec les autres. Il ne se trouve plus dans les idées en elles-mêmes et n'est plus un objet défini et circonscrit. Le sens ne devient qu'un passage, une trajectoire et un mouvement produit par la technique même de celui qui le perçoit.

Par un mode de propagation relevant du spectaculaire, les savoirs



et, par extension, les objets, sont commercialisés et deviennent accessibles au plus grand nombre et n'ont de valeur de pérennité que si, et seulement si, ils demeurent au sommet de cette remarquable mise en marché. *Exit* les notions de beauté, de qualité, de profondeur, de complexité et de nuance qui sont peu compatibles avec la vitesse et la rapidité requise pour cette augmentation de la quantité et cette marchandisation. Les barbares adoptent une logique marchande qui avilit et saccage sur son passage la culture et l'expérience du temps nécessaire pour l'acquérir, la transmettre et la recevoir. Les barbares n'en ont que faire des idéaux humanistes à partir desquels la bourgeoisie romantique cherchait à « éllever son âme » et celle de la civilisation, pire, ils n'ont aucune idée de ce que cela peut bien être...

Le barbare, à l'opposé du modèle romantique et vertical, est donc un homme horizontal. Il est passé maître dans l'art de demeurer toujours en mouvement et tout se joue dans la rapidité de son exécution et dans sa faculté à se déplacer constamment. Il travaille sur plusieurs plans et dans plusieurs « fenêtres » en même temps. Il peut tout faire, c'est

un homme multi. De l'ordre de la simultanéité, du séquentiel et du foisonnement, sa conception du temps et de l'expérience modifie son rapport au sens qui, paradoxalement, devient limité. La technique principale du barbare étant de tout transformer et valider en séquences, réseaux et systèmes de significations, le sens se retrouve ainsi partout, mais aussi bien dire nulle part. Cette prolifération du sens est extrême, voire même névrotique. Décentralisé, fragmenté, puis multiplié, le sens finit par s'essouffler. Il perd le caractère unique de son expérience et, au final, il ne veut plus rien dire. Plutôt que de la différence, le barbare crée donc de la « différance » au sens où Derrida l'entend. Alors qu'elle devrait compenser la déperdition du sens, la « différance » ne fait que renvoyer au processus même qui crée la différenciation. La barbarie tourne à vide, il n'y a effectivement plus d'aboutissements, de progrès et de dépassements possibles.

Dans un même élan : le café Tim Horton et le premier Subway de tout l'univers à se retrouver dans un cégep francophone (le nôtre), barbares. Les cours d'été et ceux du soir donnés principalement par des

précaires et la précarité en général, barbares. La formation continue et la reconnaissance des acquis et des compétences, barbares. Ladite formation continue qui décide en catimini de ne plus offrir les cours du soir de la formation générale à la « clientèle étudiante » et ces mêmes précaires qui, ironiquement, n'ont d'autres choix que de s'indigner, barbares. L'assurance qualité, les processus d'audit de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et le rapport Demers, barbares. La austérité, les comités patronaux de négociation et le gouvernement libéral, barbares. Tinder... non, je m'égare.

Daucuns pourraient dire que mon hiver a été riche en révélations ou encore que j'étais plus drôle lorsque je causais élasticité du temps et vibrateur (ou pas). Qu'importe, *the shit is gonna hit the fan*¹, parce que oui, nous vivons parmi les barbares et nous savons que *nous ne sommes pas seuls*².

1 Ne le dites surtout pas à mes étudiants, mais des fois, les notes en bas de page, je trouve ça plate. J'offre donc un câlin à tous ceux et celles qui viendront me voir avec les bonnes références littéraires.

2 *Idem*.



Syndicalisme nouveau genre

Emilie Sarah Caravecchia, littérature

Version originale du texte sur [www.tplmoms.com](http://tplmoms.com)

Non, non ! Je ne suis pas morte, juste « un peu » ensevelie sous une pile de dossiers, de couches à changer, de cours et de repas à préparer. *Fait que paraît* que j'ai commencé ma vie de représentante syndicale. *Ouain*, ce genre de travail « réservé » aux têtes blanches, aux célibataires, aux sans enfant...

Paraît que j'ai toujours deux enfants. Que le plus vieux a commencé la 1ère année et... les devoirs. Que celui de 17 mois perce ses molaires et qu'il vit un terrible two « un peu » précoce. *Please. Shoot me!*

La surprise et la bonne nouvelle

Ça se fait. La culture syndicale change. Une (jeune) mère peut avoir et vivre professionnellement la force de ses aspirations, la force de ses convictions.

Le vertige

J'avoue. J'ai eu tout un vertige en entrant dans mes nouvelles fonctions. À la question, « Puis, Emilie, comment se passe ton début de session ! », je réponds systématiquement : « C'est... sportif ! » J'enseigne – moins, mais quand même... – tout en apprenant et en faisant – essayant de faire – mon travail d'officière syndicale responsable de l'info et de la mob... en pleine période de négos.

« T'es pas un peu folle, Cara ?

– *Ouain*, un peu. Mais, j'avais “un trop grand besoin de péter des yeules” à canaliser. », que je réponds. (C'est une blague.)

La vie familiale

Ça aussi, c'est « sportif », mais ce le serait de toute manière.

J'ai réorganisé mon temps, mes activités, mes implicationS. Les tâches familiales ont été revues. Bon, je l'avoue. La mijoteuse est ma nouvelle meilleure amie !

Je quitte le bureau à 16 h 30. *Sorry not sorry* : garderie et service de garde obligent. Et quand les enfants sont réveillés, je ne réponds pas aux courriels. Les câlins, les chatouilles, les histoires, rien de tout ça ne sera altéré – en tout cas, j'essaie. Bon, le ménage n'est pas *impec*. *Paraît* qu'il y a un plancher dans ma chambre. *Paraît* que les paniers de lavage peuvent être vides. « Pfff... Des légendes. »

Oui, je suis fatiguée. Mais quel jeune parent ne l'est pas ? *Hein !*

Le stress

Oui, c'est stressant. Reste que je suis sortie de ma zone de confort et que j'en suis fière. Je suis fière de le faire et encore plus fière de le faire avec de jeunes enfants. Pas pour me trouver « meilleure », pas pour entrer en compétition avec qui que ce soit. Juste pour être fière de montrer que, oui, une maman peut occuper ce genre de poste. Que, non, ce ne sont pas des postes de têtes blanches. Que, oui, une maman peut être ambitieuse. Que, non, une maman n'a pas à se sentir coupable de faire ce genre de travail prenant. Et surtout que, non, je ne suis pas la seule « folle » à le faire. Parce que, oui, il y a d'autres mamans qui le font, et ça, j'avoue que je trouve ça drôlement inspirant et rassurant ! Je trouve que c'est rassurant de voir cette – ma – génération (X ou Y, je ne sais plus trop) se permettre, tranquillement, l'air de rien, de repousser les limites sociétales et arbitrairement floues des emplois que « peuvent » occuper les jeunes mamans.



Tous les arbres du réel

François Rioux, littérature

J'aurais aimé vous faire de la belle prose sur le vélo de mon ancien voisin d'en-dessous. (En bref, l'automne passé il s'est fait voler sa roue avant, puis au printemps sa roue arrière et cet été un gars en bedaine qui passait dans la ruelle s'est mis à taper sur les restes, je ne sais pas ce qu'il voulait, les cornes de bœuf peut-être. Maintenant il ne reste plus que le cadre et le cadenas, le dérailleur et le siège tout rongé, ça tient debout, je pourrais faire des jokes sur l'art moderne. Le voisin s'est racheté un autre vélo puis il est parti en laissant là l'épave. Et ce qui est ennuyeux dans tout ça, c'est qu'il avait pris ma place de parking, qui était parfaite, il a fait ça l'hiver pendant que mon vélo ne rouillait pas dans mon appartement. — Karma Police ? Mais non.)

J'aurais pu vous parler aussi de la lumière du matin qui passe à travers le feuillage de l'arbre juste devant chez moi, j'ai eu peur qu'on le coupe l'autre jour. Je n'arrive plus à me lever tard, ce n'est pas encore l'insomnie, c'est peut-être juste que je vieillis.

J'aurais pu parler du grand et du petit, du sacrifice, du

roman *La peste*, de la théorie des ruines, de la préterition, de Coiteux-les-yeux-morts, de ces personnages des *Trois sœurs* qui aiment philosopher, et dont la philosophie se résume à se répéter que dans deux ou trois cents ans nous serons heureux, que commencera alors une vie nouvelle — tsé, comme ces mensonges pour faire endurer la misère au pauvre monde : le paradis à la fin de vos jours, le monde sans classes, les fameuses « générations futures » de Couillard-papa-a-raison.

Or, je n'ai pas vraiment le temps. C'est que j'ai beaucoup de choses à faire et à penser. Dont mes cours, pour qu'avec mes étudiants on s'envole une petite heure « bien loin de ces miasmes morbides » (Baudelaire), pour après y retourner avec, j'espère, une vue un peu différente qu'avant, un peu plus large qu'avant. Pour, toujours, goûter aux « fruits de tous les arbres du réel » (Richard Desjardins), plus souvent amers que sucrés, mais plus sapides et nourrissants que toute la *bullshit* qui pleut de tous les bords. Je n'ai pas le temps, alors je vous laisse ceci, que j'ai écrit l'hiver passé pour la Nuit virtuelle de Poème sale (poemesale.com).

Et c'est ça

C'est qu'ils ont le monopole de la réalité
dit le communiqué
c'est que nous sommes hystériques
dit le communiqué
c'est ce que tout le monde veut
dit le communiqué
l'avenir n'appartient plus aux lève-tôt
dit le communiqué
on s'occupe de tout
dit le communiqué
et c'est ça qui est ça
dit le communiqué circulez

et c'est ça le moisir gruau qu'on nous enfonce dans la gorge
c'est la nausée permanente
c'est la même maudite rosée de bave sur toutes les hosties de journées
c'est les acariens les termites les pucerons les maringouins
c'est le chiendent dans ton linge
et la chienlit dans le langage
c'est le chat ne s'appelle plus un chat mais ce que je vais bien vouloir
c'est arrangez-vous les caves
c'est vos gueules c'est mangez d'la matraque

c'est vous n'avez pas compris ce qu'on veut faire
 c'est légal tout est légal
 c'est le voisin qui s'invite chez vous et fouille dans le frigidaire
 c'est le bourreau qui se plaint de ses bras tout sales de sang noir
 c'est jamais assez c'est sky's the limit fait qu'il n'y en pas de limites

et c'est ça
 pour nous les pauvres pas trop pauvres quand même
 pour nous reste le sarcasme il reste nos carcasses
 reste un petit feu dans l'hiver général
 reste notre intime château de cartes
 reste la honte aussi ils nous la laissent

reste ce noeud dans les épaules
 reste un bruit de mâchoires
 et des échardes

reste ces trente secondes à contempler la neige soleilleuse par les vitres beurrées du bus

c'est écrit nous sommes cette poussière
 nous sommes les crottés les fuckés les niaiseux
 le monde tourne comme une montre suisse
 volens nolens
 le monde tourne comme une roue de hamster
 un hamster qui a mangé ses petits
 un hamster qui n'attend que la crise cardiaque

reste la peur du feu d'une balle perdue de virer fou la peur de perdre le restant de fougue de sa jeunesse

reste le même vieux projet de se rendre jusqu'au soir

et il reste la nuit
 il nous reste la nuit
 quelque part les marchés ferment
 quelque part des partys s'ouvrent
 quelque part s'allume la petite lumière
 on aime le grand soleil oui
 c'est qu'on aime aussi la nuit
 être quétaine on mettrait des chandelles

(dans certaines prisons jamais les plafonniers ne s'éteignent
 ils grattent dans tous les coins
 man on va te cuire les yeux)

j'aime la nuit
 la nuit je dors avec Sylvie
 la nuit je dors avec Mélanie
 plus souvent c'est avec le chat
 ça c'est quand je dors

j'aime la nuit parfois je sors
 j'aime les serveuses elles sont belles elles sont distantes
 la paix sur deux pieds de comptoir

j'aime les ouétrices du deli
 elles servent les saoulons depuis l'invention du smoked meat
 leurs taches leurs plis leurs yeux doux à force d'usure

il reste la nuit
 quand je rentre par les rues désertes
 les journaux dorment dans les bacs
 comme dorment les braves gens
 sauf ceux qui ne dorment pas sont nombreux
 j'ai des amis d'insomnie
 ils écoutent le sang du monde sa circulation
 elles écoutent le lent froissement des pensées
 nous habitons le même continent ferreux

le jour c'est la même maudite rouille gluante
 du communiqué qui n'attend pas de réponse ne souffre pas de réponse circulez
 et c'est ça on reste là à se faire faire des coucous

c'est tentant de rester dans la nuit
 de se taire comme un dieu se tait
 dans le ventre de la Grande Ourse
 dans les cavernes le long des veines
 dans l'infini ciel de sa tête
 sous la langue dans les rivières publiques.

Votre exécutif 2015-2016



Sébastien Manka, président

Une quatrième année à la présidence, une septième à l'exécutif. C'est naturellement avec autant de plaisir et de motivation que j'entreprends la prochaine année. Une nouvelle équipe est en place, avec trois personnes qui occupent des postes pour la première année. Ce n'est pas sans poser quelques défis en cette période de négociation mais nous nous sommes vite ajustés.

Cette année est très excitante au niveau national. En effet, nous nous penchons sur les différentes façons d'obtenir des gains dans notre négociation. Il va sans dire que les moyens de pression continueront d'abonder tant que nous n'aurons pas d'entente satisfaisante. Comme représentants de notre syndicat, aux différentes instances nationales, nous devons être alimentés par nos membres, dans les assemblées générales qui seront fort probablement très fréquentées et, comme d'habitude, riches et stimulantes. De beaux débats en perspective!

Au niveau local, malgré le contexte de négociation, nous devons aussi nous assurer que la convention est respectée en veillant sur les conditions de travail de nos membres. En cette année de négociation, nous avons encore plus besoin de l'aide des comités et des membres notamment dans l'organisation et l'animation des activités syndicales.

L'appui de nos membres, la solidarité et la mobilisation nous permettront de combattre et de résister à la marée d'austérité qui nous attend. Bonne année mobilisée à toutes et à tous !



Josée Chevalier, Secrétaire

En tant que secrétaire du comité exécutif, j'ai non seulement le plaisir de rédiger les convocations et les procès-verbaux des assemblées générales, mais je suis aussi la remplaçante désignée dans le cas où Sébastien Manka, président, serait dans l'incapacité d'agir. Je siège à la commission des études et je suis responsable du comité femmes et du comité école et société. Enfin, à l'externe, je suis déléguée aux Regroupements cégep et aussi, en ces temps de négociations, aux instances de L'Alliance des syndicats

des professeures et professeurs de cégep (ASPPC) et du Front commun. Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant ces dossiers, si vous voulez vous impliquer au sein de ces différents comités ou si vous désirez traiter d'un sujet en assemblée générale, n'hésitez pas à passer au local syndical, il me fera plaisir de vous recevoir.



Josiane Nadeau, Trésorière

No u v e 1 1 e recrue, enrôlée depuis quelques mois à peine, j'ai eu le bonheur de faire le saut au sein d'une équipe dynamique et engagée.

Mon rôle à la trésorerie est de veiller à la saine gestion de nos deniers afin de nous permettre, collectivement, de pourvoir à nos divers besoins et activités. En plus d'assister mon collègue Yves Bégin dans ses tâches de responsable à l'application de la convention collective, je siège, avec ce dernier et cinq autres enseignantes, au comité des relations de travail (CRT). Enfin, je chapeaute le comité de surveillance des finances et je suis aussi responsable des comités dons de solidarité et, assurances et régime de retraite. N'hésitez surtout pas à venir me rencontrer.



Yves Bégin, responsable à l'application de la convention collective

En tant que responsable de l'application de la convention collective, je suis le porte-parole de l'exécutif et de l'ensemble des professeures et des professeurs au comité des relations de travail (CRT). Je suis entouré d'une équipe qui m'aide à vérifier les tâches, les congés de tout ordre, les problèmes liés aux conditions de travail, les engagements, l'ancienneté, l'expérience, etc. Si vous avez des questions sur ces sujets, il me fera plaisir de vous aider!



Emilie Sarah Caraveccchia, responsable à l'information

Nouvelle venue au sein du comité exécutif, je prends le relais au poste de responsable à l'information. Grande militante depuis... toujours, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que je commence mon aventure syndicale pendant cette période d'intenses négociations.

En tant que responsable à l'information, je suis en charge, avec l'équipe du comité d'information, de la publication de votre journal syndical, *L'Informo*. N'hésitez pas à m'envoyer vos textes en dehors des périodes d'appels. J'éprouve toujours un grand plaisir à les recevoir et à lire sur les sujets qui vous intéressent ou vous passionnent.

Aussi, vous avez pu le constater, au rythme des courriels que je vous fais parvenir, je suis également responsable de la mobilisation. Vous vous doutez sûrement que je ferai encore appel à vous et à votre énergie que ce soit au sujet des négociations ou pour nos causes locales.

De plus, je siège au comité d'action et de concertation en environnement et suis responsable du comité solidarité internationale.

Enfin, je vous invite à venir me voir si vous désirez vous impliquer dans l'un des comités, partager vos idées ou encore si vous désirez discuter avec moi de l'un de ces dossiers.

Au plaisir !

**PROFS
EN NÉGO**

ET EN COLÈRE

Le Syndicat des enseignantes et enseignants
du Cégep Montmorency
a voté la grève à **89,5 %.**



secteurpublic

Dons de solidarité 14-15

Les membres des comités 2015-2016

CAUSES	ORGANISMES	MONTANTS
Le travail	Au bas de l'échelle	100 \$
	Mouvement Action chômage (MAC)	100 \$
	Mouvement Action chômage Longueuil	100 \$
	Comité chômage Est Montréal (CCEM)	100 \$
	Comité chômage Montréal (CCM)	100 \$
	Fondation pour l'aide aux TT accidentés (FATA)	100 \$
	Union des TT accidentés de Mtl (UTTAM)	100 \$
	Conflit SS de SSQ Société d'assurances générales CSN	100 \$
	Conflit STT Olympia	100 \$
	Conflit STT de Maxi Rouyn-Noranda	100 \$
	Conflit STT du centre juridique Saguenay-Lac-St-Jean	100 \$
	Conflit STT de la municipalité de Weedon - CSN	100 \$
L'éducation populaire et la formation	Objet de solidarité	40 \$
	Centre de Lecture et d'Écriture (CLÉ Montréal)	100 \$
	IRIS	100 \$
	Mouvement Éducation Populaire et Action Communautaire	100 \$
	Groupe ALPHA Laval	150 \$
L'action sociale et communautaire	Institut de coop. et d'éducation des adultes (ICÉA)	100 \$
	Centre de prévention des agressions sexuelles (CPIVAS) (Laval)	150 \$
	CHOC (Laval)	200 \$
	Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)	100 \$
	Coalition contre la hausse des tarifs et la privatisation	200 \$
	Ligue des droits et libertés	200 \$
	Fondation Léo-Parizeau	150 \$
	Panier de Noël Montmorency	200 \$
	Association coopérative d'économie familiale-lle Jésus	200 \$
	Auberge du cœur L'Envolée (Laval)	200 \$
	Centre de bénévolat de Laval	200 \$
	Jeunesse au soleil	175 \$
	Travail de rue de l'île de Laval	100 \$
	Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (Laval)	150 \$
	Coalition lavalloise contre l'austérité	200 \$
La condition féminine	GRIS	100 \$
	ALPABEM	100 \$
	ATTAC Québec	100 \$
	Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)	100 \$
	Fédération des femmes du Québec	100 \$
	Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF)	100 \$
	Centre des femmes de Laval	150 \$
	Maison L'Esther (violence faite aux femmes et aux enfants) (Laval)	150 \$
La presse alternative	Maison Le Prélude (hébergement et service d'écoute) (Laval)	150 \$
	Dimension travail des femmes (Laval)	200 \$
	Fondation Léa Roback (bourses d'études)	100 \$
	Fondation La rue des femmes	150 \$
	L'autjournal	200 \$
	Revue À Babord !	100 \$
	L'Ultimatum	100 \$
La solidarité internationale	Relations	100 \$
	Radio centre-ville	100 \$
	Nouveaux cahiers du socialisme	100 \$
	L'itinéraire	100 \$
Total	Alternatives, la solidarité en action	200 \$
	Projet PHEM (Coll. Montmorency)	200 \$
Total		6 915 \$

PARTAIRES :

RELATIONS DE TRAVAIL Yves Bégin, Louis Caron, Richard Crépeau, Julie Drolet, Danielle Lalonde, Josiane Nadeau, François Pepin

COMMISSION DES ÉTUDES Pierre-Olivier Bois (formation générale), Stéphanie Thibodeau (sciences de la nature), Jorge Negretti (sciences humaines), Philippe De Oliveira (arts et lettres), Diane Martin (secteur santé), Gyslaine De Grandpré (secteur bâtiment), Sylvie J Bélanger (secteur administration et bureautique), Alain Pilon (informatique et électronique), Jocelyne Hamel (horticulture, muséologie et tourisme), Sébastien Manka et Josée Chevalier (toute provenance)

PERFECTIONNEMENT Yves Bégin, Guillaume Dupuy, Annie Saint-Germain **SANTÉ-SÉCURITÉ** Julie Lecomte, Louise Robidoux **ACCÈS À L'ÉGALITÉ** Nabil Ayoub, Véronique Pageau **CONTRE LE HARCELEMENT** Jean J. Lussier, Louise Robidoux **AIDE AU PERSONNEL** Poste vacant

COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT (CACE) Mélanie Amiot, Emilie Sarah Caraveccchia, Sylvie Martin **ÉDUCTION INTERCULTURELLE**, Josée Lalonde, Simon Leduc, Marise Lysie Théagène **CONSEIL D'ADMINISTRATION** Diane Martin, Annie Saint-Germain

SYNDICAUX :

EXÉCUTIF Sébastien Manka, président; Josée Chevalier, secrétaire; Josiane Nadeau, trésorière; Yves Bégin, CRT; Emilie Sarah Caraveccchia, information

INFORMATION Emilie Sarah Caraveccchia, Julie Demanche, David Faust, François Rioux, Richard Turmel **FEMMES** Niki Messas, Madeleine Ouellet, Véronique Pageau, Julie Perron **SURVEILLANCE DES FINANCES** Louis Caron, Louise Robidoux, François Pepin **PRÉCARITÉ** Ivan Constantineau, Dominique Gérin, Patrice Girard, Virginie Lambert-Pellerin, Jean-Philippe Martin **DONS DE SOLIDARITÉ** Robert Bilinski, Thomas Bangobango **SOLIDARITÉ INTERNATIONALE** Thomas Bangobango, Carole La Grenade

ASSURANCES ET RETRAITE Richard Crépeau, Guillaume Dupuy, Sylvain Saint-Amour **DIVERSITÉ SEXUELLE** Jean J Lussier **MOBILISATION** Nabil Ayoub, Pierluigi Battisti, Hugues Boulanger, Ivan Constantineau, Janie Normand, Francine Tremblay-Quesnel **CONSEIL CENTRAL** Karine L'Ecuyer, Virginie L'Héroult, Carole Morache

ÉCOLE ET SOCIÉTÉ Pascal Chevrette, Ivan Constantineau, Madeleine Ferland, Sonia Labrecque, Chantal Lagacé, Géraldine Lussier, Jean-Philippe Martin **ACTION SUR L'OFFRE ALIMENTAIRE** Valérie Cholette, Maxime Cormier, David Faust, Valérie Lafrance

PROFS EN NÉGO

À l'agenda : dates à retenir

24 novembre : assemblée générale

28 novembre : manifestation au parc Jarry, 13h

1, 2 et 3 décembre : grève du Front commun Laval-Montréal

8 décembre : assemblée générale

11 décembre : party de Noël

Le comité d'information attend vos articles en tout genre. Vous pouvez soumettre des textes d'opinion, des anecdotes et tranches de vie collégiale, des critiques de films ou de livres, des couvertures d'événements, des informations, des questions, des caricatures, etc. Il suffit de déposer le tout au local syndical (C1508) ou par courrier électronique à syndens@cmontmorency.qc.ca.

Les opinions exprimées n'engagent que leur auteur-e. Les images où aucun crédit n'est mentionné sont libres de droits.
Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep Montmorency, 475, boulevard de l'Avenir, Laval, Québec, H7N 5H9, Tél : 450-668-1344 ou 975-6268, syndens@cmontmorency.qc.ca

L'INFORMO c'est vous!

COMITÉ D'INFORMATION, Julie Demanche, David Faust, François Rioux, Richard Turmel. **RESPONSABLE** Emilie Sarah Caravecchia.

RÉVISION Les membres du comité d'information, Lise LeRoux. **INFOGRAPHIE** Lise LeRoux.